J'admire grandement les traditions canadiennes-françaises. L'Angleterre et le Canada tout entier ne peuvent que bénéficier de la croissance en terre canadienne d'un peuple, qui est attaché par toutes les fibres de son coeur à la Couronne et qui garde fidèlement le précieux héritage que lui ont laissé ses ancêtres.

(Lord Tweedsmuir)

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

R. P. Provincial 9916—110e rue (c)

Il est plus important que jamais que vous conserviez les traditions de vos pères. Si vous êtes fidèles à ces traditions, vous serez de meilleurs Canadiens et de meilleurs Américains . . . C'est à vous qu'il appartient de garder la pureté de cette langue, de la préserver à la fois du pédantisme et du jargon . . .

(Lord Tweedsmuir)

27ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 1 septembre, 1937 — NO. 24.

Un appel du cardinal Villeneuve à la paix sociale

TEXTE DE LA LETTRE

Son Eminence demande à tous les partis intéressés de cesser les paroles vives, les insinuations injurieuses, les accusations qui exaspèrent et préviennent défavorablement les esprits. — Les Syndicats Catholiques sont invité à prier le premier ministre de convoquer une conférence conjointe des parties en cause pour entendre leurs griefs — Le chef du gouvernement pourrait au besoin servir de médiateur.

La grève du textile serait réglée

Déclaration de M. Duplessis

QUEBEC.— Le premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, a annoncé, samedi dernier, que la grève des 10,000 tisserands du *Dominion Textile*, était réglée à la suite d'une conférence à laquelle participait le premier ministre de la province, les représentants de la compagnie et des ouvriers.

Après la conférence, M. Duplessis a fait la déclaration suivante: "Grâce à la collaboration de Son Em. le cardinal Villeneuve, au bon esprit des représentants de la compagnie et des ouvriers, je suis heureux d'annoncer que la grève du textile a pris fin. Le travail reprendra bientôt.

Son Eminence avait adressé au préalable la lettre suivante à la *Dominion Textile Co.*, et aux ouvriers, qui est un appel à la paix sociale, où elle suggère un accord raisonnable pour l'intérêt général.

Texte de la lettre

La présente grève des employés de la DOMINION TEXTILE et de ses filiales constitue, il faut en convenir, un état de choses extrêmement dangereux pour la paix publique, et gravement préjudiciable aux patrons et aux ouvriers concernés. Il Nous a donc paru de Notre devoir d'user de toute Notre influence pour assouplir une situation aussi tendue.

* * *

Mais, avant toute démarche de conciliation ou de trêve, il est nécessaire qu'une atmosphère plus sereine se rétablisse, qui permette de discerner les principes et d'examiner les faits avec précision et exactitude. Nous demandons donc avec instance à tous les partis intéressés de cesser les paroles vives, les insinuations injurieuses, les accusations qui exaspèrent et préviennent défavorablement les esprits. Que les journaux, en particulier, dans leurs colonnes d'information non moins que dans leurs articles de rédaction, évitent, maintenant surtout que l'opinion publique est suffisamment alertée, les rapports et les commentaires offensants. On aurait tort d'identifier les intérêts des ouvriers avec ceux de tel ou tel mouvement politique, alors que la question est d'intérêt supérieur, et qu'elle émeut et sollicite tous les citoyens de notre province.

* * *

Nous prenons la liberté de Nous tourner d'abord vers les patrons de la DOMINION TEXTILE pour faire appel à leur munificence et à leur humanité. Ils devront admettre que leur entreprise entraînée par les procédés de l'industrie moderne, tout en leur apportant des bénéfices considérables, a pesé lourdement sur le travailleur, blessé dans sa dignité humaine de diverses façons, mais en particulier par l'insuffisance de son salaire.

Respectueusement, mais sans réticence, Nous les invitons à tenir compte du passé, et, par un geste magnanime, à s'assurer désormais non seulement le labeur mais encore la confiance de leur personnel ouvrier. Qu'ils ne considèrent point seulement leur force, mais aussi le bien commun à assurer, la démagogie à éviter, la révolution à prévenir, le capital lui-même à protéger.

* * *

Quant à nos ouvriers des SYNDI-

(Suite à la page 3)

Mgr Bearzotti chargé d'une mission diplomatique en Amérique centrale

L'ancien secrétaire de la Délégation apostolique au Canada est auditeur de la nonciature apostolique à Dublin depuis janvier 1935

MONTREAL.— Le courrier européen nous apporte la nouvelle du choix de Son Excellence Mgr Joseph Bearzotti, auditeur de la nonciature apostolique à Dublin, Etat libre d'Irlande, depuis janvier 1935. Le Saint-Siège vient de le charger d'une mission diplomatique papale extraordinaire en Amérique centrale.

Avant d'être nommé à Dublin, où il a vite conquis le clergé et les fidèles aux côtés du nonce apostolique, Son Eminence le cardinal Robinson, O.F.M., Mgr Bearzotti avait fait un séjour de plusieurs années à Ottawa, Canada. Il y était secrétaire à la Délégation apostolique depuis 1924, étant arrivé cette année-là à Ottawa en compagnie de Mgr di Maria.

Son Excellence Mgr Bearzotti est originaire d'Udine, ville du nord de l'Italie. Il a fait de brillantes études à l'Université Grégorienne, à Rome, où il conquit le grade de docteur en droit canon.

Avant d'entrer dans la carrière diplomatique, il fut professeur de droit canon au séminaire de sa ville natale.

Mgr Bearzotti possède une culture très étendue, une connaissance poussé des affaires internationales. Il parle plusieurs langues, entre autres, le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais, outre l'italien.

DEUX JUGES NOMMES

Deux vacances remplies en Ontario et en Nouvelle-Ecosse par MM.W.-D. Roach et M.-B. Archibald

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral vient de nommer deux nouveaux juges de la Cour Supérieure dans deux provinces, Ontario et Nouvelle-Ecosse. A l'issue de la séance du cabinet, M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, a annoncé l'élévation à la magistrature de Wilfrid D. Roach, de Windsor, Ont., et M. B. Archibald, de Halifax, Nouvelle-Ecosse. Le premier succède au juge Hugh Kelly, qui a pris sa retraite, et le second, au juge Humphrey Mellish, décédé.

DES ADVERSAIRES POLITIQUES S'UNISSENT

Le Pape donne $15,000 pour secourir les enfants de Santander

10,000 morts ou blessés

HENDAYE.— Des communiqués nationalistes affirment que l'attaque par les loyalistes contre Zaragoza a été repoussée par une contre-offensive des blancs qui ont fait subir de lourdes pertes à l'ennemie.

* * *

Une dépêche du gouvernement annonce que les loyalistes ont capturé plusieurs postes importants dans le secteur des insurgés près de Zaragoza.

* * *

Franco réunit 150 avions dont 40 de bombardement, dans une contre-attaque à Zaragoza. Les blancs infligèrent une terrible défaite aux loyalistes, dont les troupes de terre subirent des pertes estimées à 10,000 tués ou blessés.

* * *

Le Pape donnera 300,000 lires ($15,000) pour venir en aide aux enfants de Santander. Le légat papal Monseignor Antoniutti présentera le don aux officiers blancs de Santander.

L'ESPAGNE BLANCHE ET LE VATICAN

Le chargé d'affaires officieux près le Saint-Siège remet ses lettres de créances au cardinal Pacelli

CITE DU VATICAN.— Le marquis d'Aycenena, chargé d'affaires officieux de l'Espagne blanche près le Saint-Siège, a remis ses lettres de créances au cardinal secrétaire d'Etat Pacelli. Aucune cérémonie n'a marqué le fait. Le chargé d'affaires s'est rendu au Vatican dans une voiture décorée aux couleurs traditionnelles de l'Espagne.

L'acceptation des lettres de créance du marquis d'Aycenena constitue une reconnaissance formelle des relations établies depuis un certain temps entre le Saint-Siège et l'Espagne blanche, mais, disent des prélats, elle ne constitue pas du tout une reconnaissance de la nature de celle que l'Italie et l'Allemagne ont accordée au gouvernement Franco (une reconnaissance d'Etat *de jure*). Ces prélats ajoutent que l'acceptation des lettres de l'Espagne blanche n'empêche pas les relations entre l'Etat papal et Valence.

40,000,000 HOMMES SOUS LES ARMES

La Chine mobilise tous les hommes de 18 à 45 ans

LES DEPENSES DU JAPON

NANKING.— Le gouvernement chinois vient d'ordonner à l'exécutif Yuan de mettre en force l'article III de la loi de mobilisation nationale, qui appelle sous les armes tous les hommes valides de 18 à 45 ans. On estime que cet ordre mobilisera près de 40,000,000 qui pourraient faire face à l'invasion japonaise. Le gouvernement aurait déjà une armée de 500,000 dans le secteur de Changhaï. De son côté, le gouvernement de l'empire japonais aurait déjà dans ce secteur quelque 250,000 soldats et 250,000 prêts à quitter le Japon pour le front.

Le Japon aurait l'intention de faire une nouvelle appropriation de 1,500,000,000 yen (environ $435,000,000). Ce qui grossirait le fonds de guerre de ce pays à 2,014,000,000 (soit 592,760,000).

RENCONTRE DE DEUX AERONAUTES



Le capitaine A. S. Wilcockson, commandant du "Caledonia," le premier hydravion des Imperial Airways à effectuer l'envolée d'essai transatlantique, explique ici, à M. Philip G. Johnson, vice-président et directeur du service de l'exploitation des Trans-Canada Air Lines, le mécanisme du "Caledonia" ancré à la base aérienne de Boucherville, P.Q. M. Johnson, ancien président des United Air Lines et promoteur de l'aviation en Amérique du Nord, est très intéressé dans le mécanisme de l'hydravion géant qu'il visita en compagnie du capitaine Wilcockson.

SITUATION CRITIQUE

Mort du card. Bisleti

Préfet de la Sacrée Congrégation des séminaires

ROME.— Son Eminence le cardinal Gaetano Bisleti est décédé, lundi dernier, à l'âge de 81 ans. Il était préfet de la Sacrée Congrégation des séminaires, des universités et des études.

DES ARMES A LA CHINE

PARIS.— Conjointement au pacte de non-agression, la Russie aurait conclu une entente secrète d'après laquelle elle fournirait des armes à la Chine.

NOUVEAU DOYEN

OTTAWA.— M. L.-E. Kirk, agrostologiste fédéral depuis 1931, quitte ce poste à la fin de cette semaine; il devient doyen de la Faculté d'agriculture de l'Université de la Saskatchewan.

REPRISE DE L'ENQUETE

OTTAWA.— Le Dr T.-U. Grindley, secrétaires de la Commission royale du grain, vient d'annoncer que la Commission recommencera ses séances à Winnipeg, le 29 septembre.

LE DUCE CHEZ HITLER

ROME.— On annonce d'une façon officieuse que le Duce rendra visite à Hitler en septembre. Il quitterait l'Italie le 25 septembre pour se rendre en Allemagne.

CONGRES A VANCOUVER

MONTREAL.— La Chambre de Commerce du Canada tiendra sa convention annuelle à Vancouver du 7 au 10 septembre, a annoncé M. Wendell Clarke, secrétaire général.

UNE PROTESTATION

GENEVE. — La délégation chinoise protestera auprès de la Ligue de Nations contre l'agression du Japon en Chine.

70,000 fermiers auront besoin de fourrage pour leurs animaux

290 MUNICIPALITES DEVRONT ETRE ASSISTEES

SASKATOON.— A. G. Thompson, représentant de l'agriculture, a déclaré à une réunion de délégnés de 20 municipalités à Outlook que 290 des 493 municipalités en Saskatchewan, auraient besoin de secours, d'une façon ou d'une autre. Plus de 70,000 fermiers auront besoin de fourrage. Il faudrait un approvisionnement de 1,400,000 tonnes. Or en Saskatchewan l'on pourra difficilement trouver plus de 250,000.

M. Croll, du ministère de l'agriculture à Ottawa, a expliqué le plan fédéral d'assistance aux fermiers. Il envoie du foin à plusieurs districts et paie le transport des chevaux et du bétail vers les pâturages. Pour la vente du bétail, Croll déclara que des arrangements ont été faits pour vendre le surplus avec paiement aux points d'expédition. Les secrétaires des municipalités ont tous les renseignements voulues à ce propos.

DE NOUVELLES DIFFICULTES

La volonté du peuple est notre constitution

CALGARY.— Le premier ministre de l'Alberta, M. Aberhart, vient de déclarer que le fédéral aurait à désavouer d'autres lois dans quelque temps. Nous ne nous mêlons pas des affaires des banques, mais nous voulons que le fédéral "monétise" notre crédit, comme il devrait le faire, afin que notre peuple puisse acheter pour la valeur de ce qu'il produit, ajouta-t-il.

Aberhart dit que le désaveu nécessite une session spéciale de la législature. J'ai peur que les gens d'Ottawa aient beaucoup de difficulté à maintenir leur désaveu. L'annulation de ce désaveu serait une mesure de sagesse, affirma-t-il. Le peuple ne prisera pas l'ingérence du fédéral dans les affaires du gouvernement provincial. La volonté du peuple doit être notre constitution.

UN CONSEIL AVISEUR

L'union des liberaux, des conservateurs et des fermiers-unis pour l'instauration d'un gouvernement de saine administration

L'Alberta ignore le fédéral

MEDECINE HAT, Alberta.— M. E.-L. Gray, chef du parti libéral, vient de proposer la formation d'un Conseil aviseur provincial, qui serait composé d'homme éminents de l'Alberta, et dont la fonction serait de favoriser l'action conjointe des libéraux, des conservateurs et des fermiers-unis pour l'instauration d'un gouvernement d'administration saine.

Le nucleus du Conseil serait composé de W.-H. Davies, de Didsbury, fermier; Paul Farnalls, de Halkirk, fermier et rancheur, représentant municipal dans le programme fédéral de réhabilitation; S.-A. Fox, de Innisfail, marchand; Charles W. Fredericks, de Rivière la Paix, éditeurs d'un journal.

Ce Conseil n'aurait que la fonctions d'aviseurs, déclara le chef libéral, et il ne prendrait aucune part active à la politique. D'ailleurs, ajoute-t-il, aucun d'eux ne désire une position politique. Tous consentent à agir dans ce Conseil d'après le sens du devoir.

Les associations libérale, conservatrice et fermier-uni nommeraient leurs représentants respectifs, qui travailleraient de concert avec les membres du Conseil.

D'après ce plan, l'autonomie locale des groupes politiques serait sauvegardé. Les officiers locaux dans chaque municipalité s'efforceraient de former des conseils de coordination avec les représentants des autres partis.

Je ne proposerais pas la dissolution des organisation politiques, agents nécessaires à la vitalité du parti. Je suis convaincu que le principe d'une unité dans les comptés doit être reconnu comme base du plan d'action concertée.

CONTRE ABERHART

EDMONTON.— M. W.-N. Chant, ancien ministre de l'agriculture, du commerce et de l'industrie dans le cabinet Aberhart, demande une opposition unifiée de tous les groupes politiques contre la présente organisation créditiste.

ABERHART IGNORE LE DESAVEU

EDMONTON.— Dans une lettre au premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, le premier ministre de l'Alberta, M. Aberhart, déclare que son gouvernement a l'intention de mettre en vigueur les trois lois contre les banques, malgré le désaveu du fédéral.

La prise de Santander

Presque tout le nord-ouest de l'Espagne est maintenant sous l'autorité du gouvernement Franco — L'armée blanche n'a plus désormais qu'à s'emparer d'une partie de la province d'Oviedo

Aguirre et plusieurs membres de son cabinet se sont réfugiés en France

SOULEVEMENT DE LA POPULATION CONTRE LES ROUGES

HENDAYE, France.— La prise de Santander met sous l'autorité du gouvernement Franco à peu prés tout le nord-ouest de l'Espagne puisque, dans cette partie-là du pays l'armée blanche n'a plus à arracher aux rouges qu'une partie de la province d'Oviédo. Cette victoire met à la disposition du haut commandement blanc, pour une offensive du côté de Madrid, par exemple, quelque 100,000 soldats, qui étaient chargés de prendre aux rouges la côte basque, et une escadre qui bloquait cette côte. On voit qu'elle peut avoir des conséquences décisives quant à l'issue de la guerre, qui sévit depuis un peu plus de 13 mois.

On estime à 50,000 le nombre des combattants dont les rouges disposaient dans la région de Santander. Le quartier général blanc annonce que 15,000 de ces combattants qui étaient à Santander se sont rendus à l'armée blanche.

On tient aussi de source blanche que quelque 25,000 autres se sont trouvés cernés au sud-est de la ville (Ils ne pourraient donc pas, même s'ils le désiraient, se réfugier dans ce qui reste de territoire rouge dans le nord-ouest. Et il est fort douteux que la plupart le désirent. Il y a tout lieu de penser que bon nombre de miliciens de la région de Santander ont pris les armes uniquement parce que les meneurs rouges les y contraignaient.)

M. Jose-Antonio Aguirre, chef du gouvernement basque allié à Valence, et plusieurs membres de son cabinet se sont réfugiés en France. On sait que M. Aguirre s'était établi à Santander par suite de la prise de Bilbao.

(Suite à la page 5)

MENACE CONTRE HEPBURN

Une assurance contre le chômage

TORONTO.— Si le gouvernement Hepburn est retourné au pouvoir aux prochaines élections provinciales d'Ontario, il introduira dans la province un système d'assurance contre le chômage.

C'est ce qu'à déclaré M. Peter Heenan, ministre des Mines dans le cabinet Hepburn, à une assemblée tenue à Bampton, Ontario.

TORONTO.— Le *Globe and Mail* déclare que la police fait une enquête au sujet de menaces récentes de rapt des deux enfants adoptifs de M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario. Hepburn lui-même serait aussi en danger. Les menaces seraient motivées par l'attitude du premier ministre envers le C.I.O. Des polices protègent la maison d'Hepburn.

Actualité agricole et commerciale

LA MOISSON

Provinces Maritimes

Des averses çà et là ont amélioré les conditions de sécheresse dans une certaine mesure et bien qu'il en faudrait davantage l'humidité a été suffisante à la croissance au cours du mois. La moisson est hâtive et dans l'ensemble les cultures tôt semées sont bonnes, mais les champs tardifs ne sont que de passables à pauvre. Les pommes de terre varient et de légers rendements s'annoncent pour les récoltes tardives. On a aperçu la tavelure dans certains champs. Les plantes-racines et les maïs sont assez bons, mais bénéficieraient de nouvelles pluies. Les paturages ont manqué en Nouvelle-Ecosse et la seconde pousse est faible dans les prairies de foin. Au Nouveau-Brunswick les pâtaurages sont un peu meilleurs. Les pommes indiquent une forte récolte de bonne qualité. La dimension et la couleur des fruits sont satisfaisantes et les fléaux sont assez bien en mains.

Québec et Ontario

Les fortes pluies qui ont arrosé la province ont de nouveau retardé la fenaison et la moisson des grains. Les grands vents qui accompagnaient cette pluie ont abattu certains champs. Bien que les perspectives soient variables la récolte d'avoine ne sera pas aussi bonne que l'an dernier. Le maïs et les plantes-racines promettent et les pommes de terre indiquent un rendement excellent. Les pâturages ont reverdi et la production de lait se maintient bien. En Ontario la moisson est assez avancée, mais le temps humide des derniers jours a causé un certain retard. Les grains de printemps ne donnent pas autant que l'on prévoyait au début de la saison. Les gerbes du grain commencent à germer dans certains champs. La récolte de maïs est bonne et les pâturages sont luxuriants. Dans le nord ontarien, où toutes les récoltes ont belle apparence, la moisson est générale et on ne mentionne aucune perte grave causée par la gélée.

Provinces des Prairies

La moisson au Manitoba est maintenant presque terminée et le battage a bien progressé malgré que les ondées de la semaine dernière aient interrompu un peu les travaux. Dans l'ensemble, les rendements sont satisfaisants bien que la quantité et la qualité de la récolte varient sensiblement. Le rendement n'est que passable et le classement inférieur dans les endroits où la rouille a sévi. Le rendement des grains secondaires varie beaucoup surtout en proportion de la quantité de pluie au cours de la saison de croissance. Le maïs fourrager, les plantesraeines et les pommes de terre promettent et les jardins sont bons. Les pâturages sont presque tous bons et le bétail est en bon état.

Les récoltes de blé dans les meilleures sections de l'est central et du nord-est de la Saskatchewan sont maintenant presque entièrement coupées et le battage se fait de façon régulière. Le rendement varie considérablement de moins que la semence à 25 boisseaux; dans la région au nord de Régina, le rendement est inférieur aux prévisions des deux dernières semaines. Dans les sections du sud, peu de grain secondaire ne sera coupé si ce n'est pour la provende. Les perspectives de provende d'avoine se sont améliorées dans les régions ouest et nord-ouest mais la dernière température chaude et sèche les a encore réduites. Cette saison, le marché recevra très peu de blé de cette section. La précipitation dans la province a été légère au cours de la semaine dernière bien que dans le district de l'extrême nord-ouest, la température humide ait retardé la moisson. L'humidité du sol est généralement pauvre et même si la pluie était abondante à partir de maintenant, les pâturages naissants ne pourraient pas se ranimer cette saison. Les sauterelles abondent et la ponte des oeufs bat son plein.

Les rcoltes ont mûri lentement à cause de la température terne et froide et une température chaude est requise pour mûrir les récoltes et dessécher la grande croissance de mauvaises herbes. Dans les districts du sud la moisson est bien avancée. Dans l'Alberta central, le blé et l'orge ont été coupés en grande quantité mais avec peu de battage encore. Il y a quelques batteuses-lieuses sur les champs à faible rendement. Au nord et à l'est d'Edmonton, la moisson du blé est bien commencée, mais les grains secondaires sont encore verts et nécessitent au moins dix jours de bonne température pour arriver à maturité. La gelée n'a causé aucun dommage sérieux encore. Les dégâts des sauterelles aux grains semés tard se continuent dans les districts du sud. Les bestiaux sur les terres d'élevage progressent bien.

Colombie Britannique

La température fraîche avec de grandes averses au cours des dernières semaines a retardé la moisson et le battage des céréales tandis que les plantes-racines et les pâturages en ont profité. La récolte des petits fruits est presque finie et les arbres fruitiers hâtifs augmentent actuellement en volume. La récolte des fleurs et les récoltes de semence de légumes sont commencées.

Estimation du volume de la moisson

IMPORTANCE RELATIVE DU BLE

AOUT 1937

La moisson de blé de l'Ouest canadien est en ce moment au premier plan de l'acualité économique. Le dernier rapport télégraphique de l'Office national de la statistique mande que la pluie, si tardive qu'elle fût, a quelque peu amélioré l'état des cultures dans diverses régions. Les estimations du volume de la moisson n'en restent pas moins très faibles. Elles varient entre 160 millions de boisseaux (Searle) et 190 millions (Broomhall). Les provinces de la Prairie avaient produit 212 millions de boisseaux de blé en 1936, ce qui était déjà un chiffre nettement inférieur à la moyenne des cinq années précédentes. Cet état de choses aura des répercussions qu'il est facile de prévoir. De nombreux agriculteurs de la Saskatchewan en seront réduits à recourir aux pouvoirs publics. Le volume restreint de la moisson se traduira par un important manque-à gagner dans les branches de l'activité économique qui se rattachent à la culture, au commerce et à la manutention des céréales.

Sans méconnaître la gravité de la situation, il convient de n'en pas exagérer la portée générale. Si la moisson de blé doit être nulle dans certains endroits et médiocre dans d'autres, les conditions atmosphériques ont été beaucoup moins défavorables sur le reste du territoires. Les trois provinces de la Prairie disposeront, pendant la campagne qui commence, d'un excédent exportable bien au-dessous de celui de la campagne précédente, mais la hausse des cours qui s'est produite depuis un an compensersa en partie cette régression.

Il importe aussi de tenir compte de l'importance relative du blé dans la vie économique du pays. Depuis une dizaine d'années, les exploitations agricoles ont largement diversifié leurs cultures et l'élevage, ainsi que plusieurs autres industries connexes, a pris une grande extension. Aussi le blé n'a-t-il pas conservé la place qu'il occupait naguère dans l'économie canadienne. Des relevés officiels font ressortir qu'en 1935 la valeur totale des prosduits de la ferme s'élevait à 943 millions de dollars, et que le blé n'y figurait que pour quelque 200 millions. Ils montrent en outre que le produit de la moisson de blé représentait moins de 8% de la valeur du rendement de toutes les branches de la production nationale. Or, dans l'ensemble du pays, à l'exclusion de la partie de la Saskatchewan atteinte par la grande sécheresse, l'état des cultures de toute sorte est en général excellent, ou tout au moins satisfaisant. La hausse des prix des produits de la ferme, dont l'indice s'est relevé depuis un an de 71.1 à 89.8, augmentera d'une façon appréciable le pouvoir d'achat de la classe agricole. Par ailleurs, les manifestations les plus significatives de l'activité économique accusent dans toutes les régions du pays, sauf l'Ouest, une notable progression par rapport à l'an dernier. Il est intéressant de noter que la courbe de la reprise, qui atteint son plus haut point depnis la période de dépression, est particulièrement accentuée dans le Québec et les provinces de l'Atlantique.

L'industrie minière puissant facteur du redressement économique au Canada

La statistique du commerce mondial pour les quatre premiers mois de 1937 atteste d'une façon frappante la reprise des affaires à travers le monde, de même que la disparition progressive des restrictions qui ont entravé jusqu'ici le libre cours des échangess internationaux. La statistique dressée par la Société des Nations révèle que la valeur globale des échanges de 74 nations pour les quatre premiers mois de 1937 s'est criffree à $9,420,000,000, dont $4,609,000,000 pour les exportations et $4,811,000,000 pour les importations. Comparativement à la même période de 1936, d'après un récent communiqué du ministsère des Mines et des Ressources, le commerce extérieur accuse un gains de $887,000,000 et le commerce d'importation de $821,000,000. Fait hautement significatif aussi, le commerce mondial au cours des quatre premiers mois de 1937 s'est élevé à plus de 92 p. 100 de celui de la même période de 1929.

Le Canada, grâce à ses vastes surplus exportables de produits agricoles, miniers, forestiers et autres, a pu tirer pleinement profit de l'amélioration des affaires. Notre pays a repris la cinquième place pour le volume du commerce mondial et la quatrième pour le commerce extérieur. Nos exportations pour les cinq premiers mois de 1937 ont totalisé à $416,950,000, un gain de 21 p. 100 sur la période correspondante de 1936 et nos importations $305,147,000, un accroissement de 20 p. 100. Le Canada possède donc une balance favorable de $111,803,100.

En ce qui touche le commerce extérieur canadien, les exportations de produits miniers, dont la valeur n'a cessé de croître depuis plusieurs années, occupent une place très importante. Ainsi, en 1936, elles se sont chiffrées à $235,791,4000, soit plus de 23 p. 100 de toutes les exportations de l'année. La valeur des exportations de produits minierss pour les cinq premiers mois de 1937 est estimée à $125,362,700, une augmentation de 39 p. 100 sur la période correspondante de 1936.

De même, l'industrie minière a contribué dans une très large mesure à l'économie domestique. Le chiffre de la production annuelle est passé de $191,228,225 en 1932 au chiffre-record de $361,394,062 en 1936, et les rapides progrès de cette industrie au cours de cette période critique ont eu pour effet d'assurer de l'emploi à un très grand nombre de travailleurs tout en maintenant le crédit national à l'étranger.

En 1936, les entreprises minières ont versé en salaires à leurs 90,000 employés, environ $120,000,000. Elles ont dépensé au pays pour l'achat d'outillages et de fournitures, plus de $100,000,000, et elles ont versé en dividendes plus de $82,0000,000. L'indice du développement minier au premier juin 1937 était de 151.0 (1926—100), contre 132.1 à la même date en 1936. L'exploitation des mines métalliques a marqué un taux d'accroissements plus considérable que celui de toute autre industrie, l'indice en étant de 308.4 au premier juin 1937, contre 252.6 au premier juin 1936.

Les chiffres de la production pour les cinq premiers mois de 1937 indiquent que l'industrie minière dépassera considérablement cette année le chiffre-record atteint en 1936. Comparativement à la même période de 1936, l'or accuse une augmentation de 14.2 p. 100 le nickel, 38.1; le cuivre, 13.7; le plomb, 9.; et le zinc, 7. Parmi les minéraux non-métalliques, l'amiante révèle un gain de 67 p. 100; le pétrole brut, 50 p. 100 et le gypse, 93 p. 100, pendant que la houille et le gaz naturel restent à peu près stationnaires. Les exportations de nickel, de cuivre, de plomb, de zinc et d'aluminum pour les cinq mois envisagés ont totalisé à $80,453,300 contre $51,825,500 au cours de la même période de 1936. Les plus forts gains enregistrés étant ceux du nickel et du cuivre.

Les prix des bas métaux se sont de nouveaux affermis après un certain fléchissement de maximum atteint vers la fin de mars. D'autre part, l'équilibre entre la consommation mondiale et la production laisse présager que les producteurs canadiens connaîtront une demande croissante à des prix fermes. Cette assurance et l'augmentation de la consommation de minéraux non-métalliques dans le bâtiment, qui paraît enfin lancé, sont une garantie que l'industrie minière continuera d'être un puissant apport à la prospérité nationale.

———:::———

75 BOISSEAUX A L'ACRE

LETHBRIDGE, Alberta.— P.-A. Poyell, fermier d'un district irrigué, a récolté une moisson de 75 minots de blé Marquis à l'acre, soit 225 minots sur trois acres.

———:::———

Maladie du sommeil chez les chevaux

WINNIPEG. — La maladie du sommeil se répand rapidement parmi les chevaux. au centre de l'Amérique du Nord, et les rapports parvenus à Winnipeg indiquent què plusieurs bêtes sont mortes dans la région des frontières internationales. Aux Etats-Unis, on ne peut produire en quantité suffisante le sérum qui permet de combattre le mal, semblable à la paralysie de la cervelle.

LE MARCHE

Les grains

WINNIPEG. LE 30 AOUT

Blé: No. 1 dur 128 1-2; No. 1 Nor. 128 1-2; No. 2 Nor. 121; No. 3 Nor. 116 1-2; No. 4 Nor. 111; No. 5 blé 105 1-2; No. 6 Blé 95 1-2; fourrage 84 1-2; No. 1 Garnet 116 1-2; No. 2 Garnet 114 1-2; No. 1 Durum 101 1-2; No. 4 spécial 103 1-2; No. 5 spécial 100 1-2; No. 6 spécial 93 1-2; Voie 125 1-2.

Avoine: No. 2 C.W. 48 7-8; No. 3 C.W. 47 3-8; Ex. 1 fourrage 47 3-8; No. 1 fourrage 46 3-8; No. 2 fourrage42 7-8; No. 3 fourrage 39 7-8; Voie 47 3-8.

Orge: 6-rangées Ex. 3 C.W. 56 1-2 Ex. 3 C.W. 56; No. 3 C.W. 54 3-4; 2 rangées Ex. 3 C.W. 56; No. 3 C.W. 54 3-4; No. 4 C.W. 53; No. 5 C.W. 52; No. 6 C.W. 51; Voie 55.

Lin: No. 1 C.W. 171 3-4; No. 2 C.W. 167 3-4; No. 3 C.W. 148 1-2; No. 4 C.W. 143 1-2; Voie 172 1-8.

Seigle: No. 2 C.W. 85 3-8.

* * *

PRINCE-ALBERT LE 30 AOUT

Blé: No. 1 Nor. 106; No. 2 Nor. 99; No. 3 Nor. 95; No. 4 Nor. 98 1-2; No. 5, 83; No. 6 73; Fourrage 63.

Garnet: No. 1 C.W. 94; No. 2 C.W. 92.

Avoine: No. 2 C.W. 35; No. 3 C.W. 33; Ex. 1 fourrage 33.

Orge: No. 3 C.W. 36 1-2; No. 4 C.W. 34 1-2; No. 5 C.W. 33 1-2; No. 6 C.W. 32 1-2; 3 Ex. C.W. 6 rangées 38 1-2; 2 rangées 37 1-2.

———:::———

Les bestiaux

PRINCE-ALBERT LE 30 AOUT

Reçus: 164 bêtes à cornes, 86 veaux 7 porcs.

Le marché actif et ferme; Bouvillons, medium $5, communs $2.25 à $3.50, génisses, medium $4, vaches, communes à medium $1.50 à $2.50, taureaux $1.75 à $2.25.

Veaux, pesants $5.50, communs à medium $2. à $3.85.

Porcs, fermes, bacons $9.25, bonnes truies $6.75 à $7.50.

———:::———

Annonces Classées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion TARIF: .... 2 sous par mot

PERSONNEL

MESSIEURS ! VITE RENFORCISSEZ-VOUS ! Les nouvelles Pastilles Toniques Ostrex contiennent les éléments fortifiants des huîtres crues et autres stimulants. Une dose revivifle les organes, les glandes. Si vous n'êtes pas enchantés des résultats le fabricant rembourse les quelques sous payés. Vendues par Pharmacie Duncan, Prince-Albert.

AGENTS DEMANDES

VOUS POUVEZ AJOUTER A VOTRE REVENU ACTUEL! Nous voulons des agents pour vendre des monuments. Des centaines sont vendus dans votre région. Nous vous fournissons échantillons et instructions Comment Vendre Gratis. Pour plus de détails écrivez à boite 2, Le Patriote.

INSTITUTEUR ou INSTITUTRICE bilingue. 1ère ou 2ième classe demandé pour l'école Argonne No. 2495, prêt à enseigner le 7 Sept. Salaires $450. Résidence fournie offerte en échange d'ouvrage de Concierge. Les applications doivent être rendues le 5 Sept. Mrs. Fernand Dupuis, Sec. Treas., Hoey, Sask.

REPARATION

REPARATION DE MONTRES, HORLOGES, BIJOUX. 18 ans d'expérience. Donnez-moi un essai. Commandes par la poste soigneusement remplies. W. M. Riedel, édifice Strand, Prince-Albert.

CHAMBRE ET PENSION

BONNE CHAMBRE ET PENSION pour jeunes filles. Près de l'école normale à 907 Ave. C. nord. Saskatoon. Mme Oscar Loiselle.

A VENDRE

A VENDRE 189 arpents près de la rivière. 165 arpents en culture. 40 arpents terre neuve. 35 arpents jachère d'été. 4 milles de la ville de Prince-Albert. Sacrifice comtant. Ecrivez boîte 553. Prince-Albert, Sask.

A VENDRE OU A ECHANGER un quart de terre vierge. Maison en billot. Etable. Bon puits Tout clôturé. Deux milles de la gare. $5. de l'arpent comptant. Pour plus d'explications écrivez boite 553, Prince-Albert, Sask.

A VENDRE OU A ECHANGER station de gazoline à Melfort. Lot de 60 x 125 pieds, de première classe. Boite 42 Le patriote.

A VENDRE deux petits chevaux de travail. Ecrivez en anglais à 810-13e rue O. Prince-Albert, Sask.

A VENDRE radio à batteries spécial Stewart-Warner à 6 bougies. $8.75. Refrigoration and Electric Service, 912 ave centrale. Prince-Albert, Sask.

A VENDRE OU A LOUER salon de bière à Henribourg, Sask. Ecrivez au Blue Cab Taxi, Prince-Albert, Sask.

A VENDRE dans centre français ½ section, 3 milles du village. Très bonnes bâtisses et clôtures. Eau en quantité, place iduale pour culture mixte. $3800 comptant ou $6000 avec roulant et animaux. S'adresser à Gaston Arbez, St. Claude, Man.

BOULANGER

UN BON BOULANGER désire se placer dans un bon centre canadien; il est tout installé. Peut se rendre immédiatement. Ecrivez boite 3, Le Patriote.

ATTENTION

UNE BELLE OCCASION pour quelqu'un qui veut acheter un excellent négoce à Prince-Albert. Ecrivez boite 24, Le Patriote.



Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,
A PRINCE-ALBERT, SASK.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i. Gérant: L. BUSSIERE, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Crois... ou meurs!

L'autre jour, un certain Dr Bethune, communiste ardent, haranguait un auditoire de Prinee-Albert, composé en partie de femmes et d'enfants Il va sans dirc que le triste sire fit l'éloge du gouvernement de Madrid et des loyalistes en général. Dans un langage larmoyant, il décrivit le courage des sauveurs de l'Espagne (les communistes vous pensez bien) et l'atrocité des fascistes révolutionnaires.

Mais, d'après certains auditeurs, l'éloquent orateur n'a pas eu le don de toucher les coeurs. Peut-être la majorité de ceux qui l'écoutaient avait-elle conscience que le démagogue ne disait pas la vérité ou voulait leur rafler quelqu'argent pour la cause communiste.

Le fait est que le Dr Bethune ne disait pas la vérité. Les nouvelles de l'Espagne contredisent les paroles de l'émissaire communiste.

L'insurrection a été organisée pour mettre fin aux horreurs commises par les rouges dans ce pays. Voici un paragraphe de la lettre des évêques espagnols, qui cadre mal avec la harangue de Bethune. Nous en donnons la substance. Peu avant la révolution, 79 agitateurs bolchevistes vinrent de Russie pour le grand oeuvre de la bolchevisation de la Péninsule ibérique. Alors ce furent les assassinats, les incendies, la chasse aux curés et aux religieuses. 20,000 églises ou chapelles furent détruites ou saccagées. Le nombre des prêtres assassinés, qui atteint un pourcentage de quarante pour cent dans les diocèses dévastés — dans certains on arrive à 80 pour cent — se monte, rien que pour le clergé séculier, à environ 6000. On estime à plus de 300,000 le nombre des civils qui ont été assassinés à cause de leurs idées politiques et surtout religieuses: à Madrid, pendant les trois premiers mois, on en assassina plus de 22,000. Le délégué de l'Espagne au Congrès des sans-Dieu, à Moscou, a pu dire après un tel carnage: "L'Espagne a dépassé de loin l'oeuvre des Soviets, vu que l'Eglise en Espagne a été complètement anéantie."

L'Eglise n'a pas été compplètement anéantie en Espagne, comme elle n'a pas été anéantie lors des persécutions sous les empereurs romains, pas plus qu'elle n'est anéantie en Russie, cependant elle a été cruellement blessée par les effroyables tueries exercées par les démoniaques rouges. Mais le communisme s'est taché une fois de plus les mains du sang de centaines de milliers de justes. Après cela nous ne comprennons pas comment ces fauteurs de crimes et virulentes persécutions ne soient voués aux mépris universel; comment des gens puissent souffrir en notre pays des propagandistes, qui osent nous prêcher les beautés d'une doctrine qui a fait couler tant de sang. Il faut être halluciné à un degré alarmant pour prêter l'oreille à une farce si macabre, à moins qu'une incroyable dose de naïveté doublée d'une épaisse couche d'ignorance crasse aveugle nos populations.

Comment croire à la fameuse liberté communiste, quand l'on sait couramment que le communisme met en pratique la fameuse devise de Mahomet, que l'on pourrait traduire en la rajeunissant: Crois au régime bolcheviste, courbe l'échine devant Staline et consorts, ou meurs!

Une industrie lucrative

La fabrication des armes et engins de guerre est un métier très lucratif, actuellement. Les machines des ateliers d'armements ne tournent pas assez vite pour répondre aux commandes. Si le marasme paralyse d'autres industries, celle-là ne chôme pas. Un magazine intitulé THE COMMENTATOR publie des chiffres très intéressants à ce propos. Il a compilé les statistiques de sept pays européens au sujet des dépenses de guerre.

En 1936, le monde a dépensé $11,000,000,000 en matériel de guerre, en regard de $5,000,000,000 l'année précédente pour le même but.

Les dépenses pour armements atteignent des sommes effarantes dans les pays qui se disent les plus civilisés et les plus humanitaires; tels l'Angleterre, la France, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et la Russie. Ces sept pays ont ensemble une population de 538,000,000 d'habitants et ils ont versé $9,269,000,000 pour fabrication d'armes en 1936. Ce qui représente $17.00 par tête ou $85.00 par famille, annuellement.

Voici un tableau des dépenses:

	Dépenses	— Par tête
Japon	$ 307,000,000	$ 4.30
France	716,000,000	17.00
Italie	817,000,000	21.00
Angleterre	847,000,000	18.40
Etats-Unis	965,000,000	7.50
Allemagne	2,600,000,000	40.00
Russie	2,963,000,000	20.00

Ces chiffres n'incluent pas les $7,000,000,000 récemment autorisés par l'Angleterre pour le perfectionnement de sa défense militaire.

Les fabricants d'engins de destruction font certainement des affaires d'or. Quels sont leurs profits? On ne saurait le dire. Font-ils un modeste profit de un pour cent. Alors les barons de la fabrication des armes retirent la modeste somme de $110,000,000. Si c'est 10 pour cent, ils recueillent un bénéfice de $1,100,000,000. En somme, c'est un métier très lucratif.

C'est dans ce gouffre que vont s'engloutir les capitaux. Est-il étonnant après cela que le commerce des autres industries périclite.

Le dieu Mars est vorace. Il rafle l'or des pays avant de boire le sang des hommes sur les champs de bataille, contrairement au Dieu de bonté, qui a gratifié l'humanité de ses largesses inépuisables et versé tout son sang pour elle. Lui seul peut délivrer les peuples des serres cruelles du dieu de la guerre, si seulement ils consentent à reconnaître son autorité divine et à le servir fidèlement.

Joseph VALOIS, O.M.I.

La persécution religieuse s'accentue en Russie rouge

GENEVE.— D'après les renseignements officiels de Moscou, il n'y a plus de doute que la campagne menée ces mois derniers par la presse soviétique contre le laisser-aller des organisations sans-Dieu était destinée à provoquer un *nouvel assaut contre la religion.*

La confirmation vient d'être donnée de l'arrestation de nombreux prêtres en Extrême Orient, en Ukraine et dans la région de Moscou. 200 prêtres, dit la "Tichookeanskaïa Svesda", la plupart orthodoxes, ont été arrêtés à Khabarovsk, Blagovetchensk, Tchita, Ierkoutsk. Le métropolitain Kiril, de Kasan, a été condamné à 2 ans de prison et des prêtres orthodoxes qui étaient venus le visiter ont été arrêtés et envoyés en Sibérie.

Les syndicats soviétiques, dont le réseau couvre tout le pays, ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte active contre le christianisme.

La revue "L'Antireligieux" insiste sur la nécessité d'une mobilisation générale antireligieuse et donne la liste de plusieurs églises nouvellement fermées. On mande de Moscou à l'"Eastern Information Bureau" que 612 églises ont été fermées pendant le 1er semestre de cette année.

Revues et magazines indécents

Communication du cardinal Villeneuve

La "Semaine Religieuse" de Québec publie le communiqué suivant de Son Eminence le cardinal archevêque:

Revues et magazines indécents

Le nombre des périodiques et des magazines illustrés de gravures inconvenantes et des plus odieusement suggestives augmente sans cesse. De ce fait, la conscience chrétienne se déforme et sa vigueur s'émousse de façon lamentable chez les vendeurs, chez les lecteurs et chez les parents eux-mêmes.

Tout ce qui est occasion prochaine de péché grave pour soi-même ou pour autrui doit être supprimé ou éloigné; et, lorsque ceci n'est pas possible, il faut prendre les moyens de prévenir le danger qui s'attache à de pareilles occasions.

On ne doit donc jamais lire, ni regarder, ni conserver, ni montrer, ni vendre, ni prêter, à moins de circonstances très spéciales et avec les précautions voulues, des écrits ou des images de nature à provoquer les passions ou à suggerer les mauvaises moeurs. C'est là une règle générale qui lie toutes les consciences. Elle est particulièrement impérieuse pour les parents et tous ceux qui ont quelques responsabilités à l'égard de l'enfance et de la jeunesse.

Nous signalerons bientôt au clergé et aux dirigeants de l'action catholique les publications qui se vendent en ville, et qu'on Nous a dénoncées comme spécialement dignes de réprobation et malfaisantes, surtout pour la jeunesse.

Nous comptons sur leur zèle à tous pour purger nos milieux, restés par ailleurs chrétiens, de ce ferment de dévergondage, source empoisonée de ruines physiques et morales.

†J.-M.-Rodrique, card.
Villeneuve, O.M.I.,
archevêque de Québec.
Québec, le 19 août 1937.

Intoxication morale

Son Eminence le cardinal Villeneuve vient de dénoncer d'une façon vigoureuse les périodiques indécents: revues, magazines et autres écrits ou illustrations de nature à surrexciter les passions et à déformer l'esprit.

"Le nombre des périodiques et des magazines illustrés de gravures inconvenantes et des plus odieusement suggestives augmente sans cesse", dit Son Eminence.

Dans notre province, nous sommes littéralement inondés par ces feuilles pornographiques. Les étalages des librairies sont une véritable exposition de chair humaine; ce sont les bandits, les détrousseurs de grands chemins, les dulcinées divorcées, les assassins en vedette.

Les "Love Stories", les "True Stories"... et une multitude d'autres magazines dissolvants, comme une nuée de harpies, vont souiller chaque semaine des milliers et des milliers d'âmes. On les rencontre trop fréquemment dans les foyers catholiques.

Dans les bibliothèques publiques de nos villes de l'Ouest, on y trouve parfois quelques livres français. Malheureusement, trop souvent, le choix est mauvais. Du Victor Hugo, du Zola, du Dumas, et autres auteurs du même acabit, et c'est tout.

La littérature malsainte foisonne. C'est une véritable intoxication morale. Que dire des journaux, qui font passer la rafale des idées standardisées et des nudités du cinéma sur la foule désorientée, qui galope sans souci vers son destin.

Ils assument de terribles responsabilités: "les artisans qui actionnent distraitement et sans y attacher beaucoup d'importance les machines-outils qui malaxent, pétrissent, filtrent ou laminent la matière grise de tous les habitants de la planète".

Les parents assument aussi des responsabilités bien terribles, qui ne surveillent point la littérature que lisent leurs enfants. Ils les exposent à l'intoxication morale.

D'où pour eux l'obligation grave de purger leurs foyers "de ce ferment de dévergondage, source empoisonnée de ruines physiques et morales."

Joseph VALOIS, O.M.I.

Créditistes et communistes

Le parti politique de M. Aberhart continue d'occuper la première page des journaux. Le premier ministre de l'Alberta ne pourra pas se plaindre, du moins de ce temps-ci qu'il est boycotté par les quotidiens. Une dépêche d'Edmonton nous apprenait que les représentants du parti communiste du Canada se sont entretenus mardi avec la Commission du crédit social d'Alberta. Que sait-il passé? Ceux qui ont participé à cette réunion se sont montrés très peu loquaces. A la fin de la séanee, M. G.-L. MacLachlan, président de la commission, a fait la déclaration sulvante: "Dans son appel en faveur de l'unité, la commission s'est réunie avec les représentants du parti communiste. On y souligna les aspirations respectives et précisa les questions."

Ce communiqué n'en dit pas long, mais il dit quelque chose, C'est à la suite de l'appel en faveur de l'unité que la commission lança que cette réunion eut lieu. Il faut donc conclure que les créditistes de l'Alberta ont fait les premières avances. M. MacLachlan ajoute que les deux groupes ont exposé leurs aspirations respectives. Mais le communiqué est obscur sur les principaux points. A quelle entente veut-on en venir? Les communistes et les créditistes ne se sont pas réunis pour rien. Cherchent-ils une coalition de leurs forces sur un terrain commun? Tentent-ils de créer une sorte de "front populaire"? C'est ce que le public aimerait à savoir.

L'autre jour, au congrès des céceéfs à Winnipeg, M. Woodsworth disait que les communistes voulaient s'unir à n'importe quel groupe. Les communistes profitent-ils de l'appel de la Commission du crédit social de l'Alberta pour rechercher l'appui que M. Woodssworth prétend qu'ils veulent? Ces pourparlers avec les communistes nuiront aux partisans du crédit social.

(Le Droit) C. L'H.

Pèlerinage à St- Laurent de Grandin, Sask. le 12 septembre prochain

Comme il doit prêcher une retraite de 3 iours à la paroisse de Duck Lake, du 9 au 12 septembre, le Père Lelièvre d'accord avec Mgr Desmarais, P.A., a cru bon d'aller clôturer cette mission à Saint- Laurent.

Dans l'après-midi du 12 septembre, les retraitants de Duck Lake se rendront donc aux pieds de Notre Dame de Lourdes afin de lui confier leurs peines, leurs misères; afin de lui témoigner leur reconnaissance, leur amour; afin d'implorer sa miséricorde. Mais comme la miséricorde de Marie s'étend sur toute âme de bonne volonté, le Père Lelièvre lance un vibrant appel à tous les fidèles des paroisses environnantes de venir à Saint-Laurent, le 12 septembre pour célébrer la solennité de la Naissance de Marie.

Dans ce lieu de silence, de paix, de sainteté, d'héroïsme chrétien, tous les pèlerins, sous la sainte et vibrante impulsion du prédicateur, témoigneront leur amour envers Celle qu'ils ne cessent d'appeler leur Mère, leur Protectrice. Tous la prieront aussi de bénir leur famille, leurs intérêts tant spirituels que temporels; de jeter un regard de miséricorde sur eux, enfants pleurant et gémissant dans cette plaine de famine, de sécheresse; en un mot d'avoir pitié de leur misère et de ramener en cette province, la prospérité, la joie, le bonheur chrétien.

Que tous donc se donnent le mot d'ordre et se rendent à Saint-Laurent, le 12 septembre chanter la miséricorde maternelle de Marie.

Un appel du cardinal....

(Suite de la 1ère page)

CATS CATHOLIQUES NATIONAUX, dans la douleur attendrie que Nous éprouvons pour eux à l'heure présente, Nous les supplions d'écouter des paroles que Nous prononçons pour leur véritable bien et pour la paix sociale.

Qu'ils se gardent bien, par une excitation facile à comprendre et qui aveugle souvent les meilleurs esprits, de contester la légitimité du droit de propriété privée; mais qu'ils la respectent le plus entièrement eux-mêmes dans tous leurs actes. Là-dessus, ils ne doivent avoir rien de commun avec les dires ni les gestes des communistes et des révolutionnaires. Au reste, Nous les félicitons dans l'ensemble de leur respect de l'ordre public, et Nous espérons que rien ne viendra, de ce chef, compromettre leur cause.

Si la grève qu'ils ont déclaré leur a paru un moyen nécessaire de revendiquer leur droits, ils ne doivent cependant la considérer que comme une extrémité lamentable, qu'on a lieu de faire cesser le plus tôt possible.

Ceux qui défendent les intérêts des ouvriers grévistes ont à éviter eux aussi toute exagération de doctrine ou de langage.

Ainsi, il est certain que l'Eglise, et que notamment les Souverains Pontifes dans leurs Encycliques PRESCRIVENT à tous la justice et la charité, et l'enjoignent particulièrement aux détenteurs du capital envers les travailleurs. Les Papes RECOMMANDENT à cet effet, certaines organisations professionnelles destinées à introduire dans la société l'ordre social chrétien. Enfin, les sociologues catholiques TIRENT DE CES PRINCIPES de droit naturel et de ces directives pontificales diverses CONCLUSIONS, qui forment aussi partie de l'enseignement chrétien.

En ce qui oncerne, par exemple, la CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL, qui doit régir ensuite les contrats particuliers, il ne semble pas exact d'affirmer que son établissement, malgré le légitime désir qu'on en puisse concevoir, soit partout également opportun, ni que ce soit là la première et nécessaire étape de toute reconstruction sociale; enfin on ne peut refuser d'admettre que cette pièce de législation sociale puisse être accompagnée de compléments et de correctifs propres à garantir le respect des intérêts multiples des diverses classes de la société.

Néanmoins, Nous affirmons que les industriels devraient considérer la convention collective, et que les législateurs feront une oeuvre de haute portée sociale en la favorisant.

\+ + +

Nous avons conscience d'exposer ici des vues qui jetteront un peu de lumière sur la situation créée par le présent conflit du capital et du travail. Et nous supplions tous les partis intéressés de n'y voir autre chose que la preuve de Notre dévouement au bien commun, et en particulier de Notre attachement à ceux qui travaillent et qui souffrent.

Nous ajouterons que, l'Honorable Monsieur MAURICE-L. DUPLESSIS Nous ayant fait l'honneur de venir prendre Notre avis sur la grève en cours, Nous avons cru pouvoir lui exprimer le sentiment que voici.

De par sa fonction même, il appartient au Premier Ministre et Procureur Général de la Province d'entendre les griefs des parties en cause, dans une réunion conjointe de leurs représentants respectifs, et de leur servir, au besoin, de médiateur. Nous l'avons assuré de Notre collaboration à cet effet; et Nous lui avons fait confiance que son sens juridique, son esprit de justice et son dévouement au bien de toutes les classes sociales de la Province lui inspireraient le moyen de concilier les intérêts en jeu de part et d'autre. L'Honorable Monsieur Duplessis s'est rendu volontiers à Notre suggestion.

Dans ces circonstances, Nous invitons donc les SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX à prier Monsieur le Premier Ministre de bien vouloir convoquer la sus-dite conférence. Nous conjurons les chefs des divers groupes en présence, patrons et ouvriers, pour l'amour de la justice, de la paix et du bien commun, et par respect pour les autorités constituées de se prêter, dans toute la mesure possible, à une heureuse solution du présent conflit.

† J.-M.-Rodrique card.
VILLENEUVE, O.M.I.
Archevêque de Québec.
Québec, le 25 août 1937.

Apostolat de la prière

INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PERE

Le culte de Saint-Michel archange

"Saint Michel Archange, dit l'Evêque de Coutances, a été au ciel, contre les anges révoltés, le défenseur des droits souverains de Dieu et sa fidélité victorieuse dans ce premier combat lui a valu l'honneur d'être, sur la terre, celui qui conduit la bataille contre tous les ennemis du Christ Rédempteur."

On lit dans la vie du P. Bernard de Hoyos, propagateur de la dévotion au Sacré-Coeur en Espagne, que l'Archange saint Michel "lui offrit son assistance dans les difficultés qui pourraient s'opposer à la propagation du culte du Sacré-Coeur."

Pour assurer la victoire de l'Eglise militante contre les dangers modernes, surtout celui du communisme, redisons la prière que l'Eglise met dans la bouche de ses prêtres: "Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat..."

* * *

INTENTION MISSIONNAIRE

L'usage des exercices spirituels dans les Missions

Les quatres derniers Papes ont inisisté sur l'utilité des Exercices spirituels, des "retraites fermées" où, seul avec Dieu, l'homme se retrempe dans la pensée des vérités fondamentales de la vie chrétienne".

"Les Exercices spirituels, lisons-nous dans l'encyclique *Mens Nostra*, s'ils se répandent partout, dans tous les rangs de la société chrétienne, et y sont pratiqués avec ferveur, produiront une vraie régénération spirituelle: la piété sera réchauffée, les forces religieuses restaurées: l'apostolat étendra ses conquêtes et la paix régnera dans les âmes et la société."

Saint Ignace, saint François Xavier, le Japonais Paul de Sainte-Foi, le P. Ricci et d'autres encore ont utilisé ce puissant moyen pour la sanctification de leurs convertis.

L'ORDRE NOUVEAU

"L'Ordre Nouveau" du mois d'août offre à ses lecteurs une abondante et substantielle matière: un commentaire de l'encyclique Divini Redemptoris par Mgr Lebon, professeur à l'Université Laval, le quatrième article de Gil Robles sur le conflit espagnol, une étude doctrinale de François Hertel sur le fascisme, une revue des oeuvres sociales de l'Eglise par le R. P. Sauvé, O.M.I., plusieurs articles de documentation en Russie, en Espagne et au Canada, une belle synthèse des droits de la personne humaine d'après la doctrine sociale catholique tirée des encycliques et distribuée en tableau, la déclaration d'un groupe de moralistes canadiens sur l'atelier fermé, une nouvelle tranche du Petit manuel de restauration sociale, de nombreuses notes d'actualité: Etatisme et socialisme, capitalisme et communisme, l'ordre corporatif en Autriche, etc., etc.

"L'Ordre Nouveau" annonce la publication en brochure des articles si révélateurs de Gil Robles sur l'Espagne.

L'Etat ne doit rien négliger pour créer ces conditions matérielles de vie, sans lesquelles une société ordonnée ne peut subsister, et pour fournir du travail, spécialement aux pères de famille et à la jeunesse. A cette fin, qu'on amène les classes possédantes à prendre sur elles, vu l'urgente nécessité du bien commun, les charges sans lesquelles ni la société humaine ne peut être sauvée, ni les classes elles-mêmes ne sauraient trouver le salut. Mais les mesures prises dans ce sens par l'Etat doivent être telles qu'elles atteignent vraiment ceux qui, de fait, détiennent entre leurs mains les plus gros capitaux et les augmentent sans cesse, au grand détriment d'autrui."

Pie XI Encyclique "Divini Redemptoris"

L'attentat contre Salazar

LISBONNE.— Le directeur de la Sûreté générale annonce qu'une "organisation internationale dont le but est de contre-carrer le progrès du Portugal" a inspiré l'attentat commis le 4 juillet dernier contre le président du conseil, M. Oliveira Salazar. La police a arrêté cinq hommes qui ont avoué qu'ils ont essayé de tuer le dictateur Salazar.

L'AMI DU FOYER

La Revue des Missions, journal des familles chrétiennes publié à Saint-Boniface, Man., est maintenant dans sa 32e année.

Le prix de l'abonnement au Canada: 60 sous par année

L'Ami du Foyer est publié une fois par mois à 16 pages grand format, équivalant à 32 pages petit format ordinaire.

Les pages sont présentées d'une façon très attrayante par ses nombreuses gravures appropriées et tout-à-fait intéressantes, instructives et édifiants par le choix de ses articles.

Les abonnés et les défunts participent à un grand nombre de messes et de prières.

Quand on a lu l'Ami du Foyer une fois, on ne ppeut plus s'en passer.

"La sécheresse dans l'Ouest"

Par M. l'abbé Rodrigue Lussier, curé de Lisieux en Saskatchewan

Voici l'appréciation qu'en donnait Son Excellence Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg:

25 août 1935

Evêché de Gravelbourg
Monsieur l'abbé Rodrique Lussier, ptre, curé de Lisieux, Sask.
Cher Monsieur le curé,—

J'accuse réception de votre livre intitulé, "La sécheresse dans l'Ouest." Veuillez en recevoir tous mes remerciements.

Le sujet que vous y avez traité est de grande actualité. Voilà pourquoi votre livre saura intéresser tous ceux qui en ont été victimes depuis six longues années. Tout en nous disant les origines du fléau, vous ne craignez pas de nous en indiquer les remèdes.

De plus, si vous en donnez le côté déprimant, vous savez aussi faire résonner la note d'espérance. Pour toutes ces raisons vous avez fait, je pense, un bon travail. Mais fallait-il le faire. C'est là votre mérite et je désire vous en féliciter de tout coeur.

J'apprécie d'autant plus votre courage qu'ils sont moins nombreux, de nos jours, ceux qui osent entreprendre ce que vous venez d'accomplir. Les heures que vous avez vécues, dans votre silencieux presbytère, à composer ce volume ont été, j'en suis sûr pour vous des moments de douces et bienfaisantes récréations. Il ne saurait y en avoir de plus réconfortantes pour le prêtre! A ce titre, encore, vous avez certes toute ma sincère admiration.

Bon succès à votre livre et veuillez me croire, cher Monsieur le curé, votre bien religieusement dévoué en N.-S. et sa Sainte Mère.

† L.J. Arthur Melanson,
év. de Gravelbourg.

Les Franco-Canadiens se feront un plaisir d'acheter ce volume qu'il pourront se procurer chez l'auteur pour la modique sommes de 40 sous.

Remarques

1) Hâtez-vous, car nous nous permettrons de terminer ce con Cours à une date indiqnée plus tard.

2) Vous êtes assuré, en plus de la prime, de l'abonnement au Patriote pendant un an à 16 pages.

ENVOYEZ-NOUS CE COUPON

L'Administration
Patriote de l'Ouest
Prince-Albert, Sask.

Ci-joint deux dollars ($2.00) pour un abonnement au Patriote de l'Ouest.

NOM de l'abonné ....

Adresse ....

Veuillez m'accorder un an d'abonnement à L'AMI DU FOYER

OU M'ENVOYER LE LIVRE "LA SECHERESSE DANS L'OUEST"

Rayez celui que vous ne voulez pas

AUX ABONNÉS

CEUX QUI désirent toute la série des 16 pages afin d'avoir les romans complets peuvent dater leur abonnement de juin et nous leur enverrons toute la série.

Ceux qui désirent recevoir leur prime du Concours d'abonnement le premier octobre devront en faire la demande avant le 15 septembre.



L'ASSISTANCE - CHOMAGE

L'aide accordée aux provinces par le gouvernement fédéral

DANS SON RAPPORT INTERIMAIRE, LA COMMISSION NATIONALE DE PLACEMENT RECOMMANDE QUE LE GOUVERNEMENT FEDERAL NE VERSE DES OCTROIS AUX PROVINCES, POUR VENIR EN AIDE AUX CHOMEURS, QUE LORSQUE CERTAINES CONDITIONS SONT REMPLIES.

TEXTE PARTIEL DU RAPPORT

OTTAWA.— *La Commission nationale de placement recommande, dans son rapport intérimaire, que le gouvernement fédéral ne verse des octrois aux provinces, pour venir en aide aux chômeurs, que lorsque certaines conditions sont remplies. Depuis quelque temps, le ministère fédéral du Travail conforme sa politique d'assistance-chômage aux recommandations de la Commission.*

L'aide aux provinces

Voici le passage du rapport de la Commission qui a trait à l'aide accordée aux provinces par le gouvernement fédéral:

Comme il est entendu que la répartition des pouvoirs en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord laisse juridiction exclusive aux gouvernements provinciaux en matière de droit civil, c'est à la province qu'incombe d'abord l'obligation de secourir les indigents, à la municipalité ensuite. La Commission reconnaît que l'évolution des conditions de la vie économique, les pouvoirs d'imposition restreints des autorités administratives locales, le fait que l'emploi dans chaque région se ressent de la politique du gouvernement fédéral, ont entraîné celui-ci à participer aux frais d'assistance aux indigents; néamoins, elle recommande fortement que le gouvernement fédéral, tant que durera la répartition actuelle des pouvoirs, renonce à aider les administrations locales sur un pied temporaire ou d'urgence, comme il le fait depuis 1934, sans un contrôle précis, au moins suffisant, des oeuvres d'assistance, et qu'il prenne pour point de départ les principes suivants:

1. L'obligation première de secourir les indigents incombe à la municipalité et à la province;

2. Le gouvernement fédéral n'y doit contribuer que lorsqu'il juge démontrée la nécessité réelle d'une contribution, à cause du caractère ou du degré *extraordinaire* des misères à secourir;

3. Le gouvernement fédéral assistera les autorités locales sous réserve des conditions qu'il croira nécessaires et légitimes quant à

(a) la rationalisation des oeuvres d'assistance;

(b) la surveillance desdites oeuvres, assurée par l'autorité fédérale compétente.

La Commission est d'avis qu'il est extrêmement important de désigner avec exactitude les divers modes d'assistance, lorsqu'on considère la distribution des secours. En d'autres termes, elle juge qu'il n'y a lieu à l'assistance-chômage que lorsqu'il y a preuve concluante que le chômage est en cause. Non seulement cette méthode assure à la province et à la municipalité, des avantages pécuniaires évidents, en permettant de comprimer les frais d'assistance, mais la méthode actuelle met en péril les intérêts des assistés eux-mêmes, parce que si des sujets inaptes au travail ou dont l'aptitude reste douteuse bénéficient de l'assistance-chômage, ils se trouvent dans une situation fausse et dangereuse et s'exposent à tout moment à perdre l'assistance, même s'ils se trouvent dans l'indigence absolue. De même, lorsque la misère d'une famille ne résulte pas vraiment du chômage, le mode d'assistance indiqué n'est pas l'assistance-chômage; pour recevoir celle-ci, le chômage est une condition préalable et même la condition première.

Deux catégories principales

La Commission propose donc qu'à l'avenir les assistés soient répartis, pour fins administratives, en deux catégories principales:

1. Personnes travaillant habituellement moyennant une rémunération suffisante pour leur subsistance, mais réduites à l'indigence par des causes économiques (personnes généralement désignées comme "chômeurs").

2. Personnes réduites à l'indigence par suite d'incapacités physiques ou mentales ou d'inadaptation au milieu social (généralement désignées comme "inaptes au travail").

Comme nous l'avons dit plus haut, le gouvernement fédéral n'a aidé les provinces et les municipalités que dans le but d'assister la première catégorie; mais sous la poussée de circonstances exceptionnelles et surtout par suite de la méthode des paiements à forfait aux provinces depuis 1934, les provinces et les municipalités ont en général été portées à affecter les subventions fédérales aux deux catégories.

Le problème à résoudre actuellement, c'est de réformer l'administration de l'assistance fédérale de sorte que celle-ci ne contribue que pour les personnes ordinairement en état de se suffire à elles-mêmes; une agriculture, une économie plus prospères réduiraient alors les frais d'assistance.

Trois classes

Les personnes habituellement en état de se suffire à elles-mêmes, celles de la première catégorie, seraient réparties en trois classes, aux fins d'assistance:

(a) "Chômeurs", c'est-à-dire les personnes gagnant habituellement leur subsistance sous le régime du "salariat";

(b) "Personnes sans métier", c'est-à-dire les personnes n'exerçant plus leur métier accoutumé (cette classe comprend les personnes qui gagnent habituellement leur subsistance sous un autre régime que le "salariat");

(c) "Agriculture", c'est-à-dire les agriculteurs réduits à l'indigence par suite de mauvaises récoltes dues aux inondations, aux insectes nuisibles, à la sécheresse, etc.

Conditions

La Commission propose que les futures subventions fédérales aux provinces soient consenties aux conditions suivantes, auxquelles elle recommande de se tenir en traitant avec les provinces:

I. — Chaque province devra présenter une demande de subvention en forme, appuyée de:

(a) La preuve que la province et les municipalités qui en relèvent ont besoin de subventions, à cause de l'état de leurs finances;

(b) La preuve établie d'après la statistique provinciale, qu'il faudra assister les "chômeurs", les "sans-métier", et les "agriculteurs", ainsi que l'état détaillé des sommes prévues pour l'année dans chaque région ou municipalité, et dans toute la province.

II. — Le gouvernement fédéral vérifiera l'efficacité des mesures prises par les gouvernement provinciaux et municipaux pour restreindre l'usage des subventions fédérales à leur affectation propre:

(a) par l'examen des services administratifs de vérification.

(b) par l'examen du tarif des allocations.

III. — Le gouvernement fédéral fera entrer en ligne de compte les autres subventions dont a pu bénéficier la région, par exemple, sous forme de travaux publics, d'oeuvres de formation professionnelle et de culture physique.

IV. — Le gouvernement fédéral consentira des subventions, pourvu que la province et les municipalités qui y ressortissent, aient prouvé à la satisfaction dudit gouvernement qu'elles ont besoin d'aide, qu'elles collaboreront avec lui à gérer efficacement l'assistance à laquelle il contribue, et aux mesures qui assureront le retour au travail des chômeurs et des sans-métier dès qu'il se présentera des emplois. Il consentira ces subventions aux conditions suivantes:

(a) L'assistance fédérale se limitera aux sujets qui subsistent habituellement par leurs propres moyens et au territoire auquel est destinée la subvention.

(b) La province fixera les conditions d'admissibilité à l'assistance et verra à ce qu'elles soient respectées en soumettant toutes les demandes d'assistance aux fonctionnaires des services de placement et de l'agriculture.

(c) Afin de pousser les assistés à accepter du travail, le taux maximum d'assistance correspondra au salaire réel des manoeuvres de la municipalités ou de la région, tout en garantissant le minimum nécessaire à la santé et à la dignité humaine.

(d) Les allocations de logement seront fixés proportionnellement à l'évaluation des locaux: les frais de logement ne dépasseront pas une proportion équitable de la somme fournie pour l'assistance.

(e) On exigera des cartes de "cessation d'assistance", permettant de chiffrer à mesure les revenus de l'assisté et d'évaluer rapidement l'assistance dont il a besoin, dans le but d'encourager l'assisté à accepter les travaux d'occasion.

(f) Le gouvernement fédéral exigera que la province présente des rapports périodique témoignant qu'elle se conforme aux conditions susdites et aux autres qui pourront être stipulées, et contenant:

(i) Le tarif des allocations, la statistique du coût de la vie et du salaire moyen des manoeuvres;

(ii) Des rapports spéciaux sur les sujets assistés sans interruption depuis un an ou à diverses reprises depuis deux ans;

(g) La province s'engagera à collaborer avec le gouvernement fédéral au recensement général des assistés, et à l'enquête préliminaire sur la situation pécunaire de chaque assisté.

(h) La province s'engagera à collaborer avec le gouvernement fédéral à l'enregistrement des assistés, à la détermination du domicile des personnes sans famille et des familles nomades, à la fixation des prestations d'assistance à ces catégories d'assistés, selon les recommandations de la Commission.

V. Le gouvernement fédéral et celui de la province conviendront d'une subvention proportionnelle aux besoins de ladite province, conformément à la statistique fournie.

Le ministre du Travail a prévenu les provinces d'avoir à se conformer dans l'ensemble aux conditions ci-dessus, lorsqu'à l'avenir elles demanderont des subventions. La Commission a appris que conformement à ses recommandations antérieures et pour assurer un contrôle plus rigoureux des dépenses que ne le permet une vérification postérieure aux bureaux d'Ottawa, le gouvernement fédéral avait établi un système de vérification courante, sur place.

Ce qui précède regarde "l'organisation de l'assistance aux personnes réduites à l'indigence par des causes économiques", assistance à laquelle contribue le gouvernement fédéral. La Commission prépare actuellement ses recommandations au sujet de la deuxième catégorie principale de secourus; "ceux qui sont réduits à l'indigence par suite d'incapacités physiques ou mentales ou d'inadaptation au milieu social", et de la coordination de toutes les oeuvres d'assistance, y compris les oeuvres bénévoles. La Commission soumettra ultérieurement ses recommandations en ces matières.

———:::———

Partout où il y a un foyer heureux il y a une femme oublieuse de soi.

René BAZIN

Propagande communiste parmi les tisserands

Les communistes ont distribué des circulaires mettant en doute la sincérité des chefs des Syndicats catholiques. — M. Charpentier demande aux grévistes de jeter ces circulaires au panier

DE CYNIQUES MENTEURS

MONTREAL.— M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc., a mis les grévistes du textile en garde contre la propagande que les communistes tentent de faire dans leurs rangs.

Il appert que les communistes ont distribué des circulaires mettant en doute la sincérité des chefs des syndicats catholiques, et M. Charpentier a demandé aux grévistes de jeter ces circulaires sans même les regarder.

Voici du reste ce que dit M. Charpentier:

"Qu'avons-nous besoin que le parti communiste de la province de Québec vienne se fourrer le nez dans la présente grève du textile?"

"Hier, on a commencé à distribuer habilement des circulaires de ce parti dans les rangs de nos grévistes. On close au pilori le trust du textile, on approuve notre grève et on nous souhaite plein succès; mais perfidement, toujours à la manière des communistes, on tente de discréditer les chefs syndiqués catholiques qui dirigent la présente grève.

"Nous manquerions d'organisation dans cette grève, nous n'aurions pas de comité de secours.

"Cyniques menteurs. Veuillez donc retraiter dans vos repaires et nous laisser faire. Nos devoirs envers les grévistes nous n'avons pas à les apprendre de vous.

"Dans ces circulaires perfides, les communistes nous accusent de faire de la présente grève une question de vie ou de mort pour les syndicats et que l'intérêt des ouvriers n'est qu'une question secondaire.

"Apprenez messieurs, qu'il n'y a rien de secondaire pour nous dans cette grève et que nous saurons aller jusqu'au bout dans toutes nos revendications. Nous obtiendrons: réductions des heures, salaires spécifiés dans le contrat collectif, signature d'un contrat collectif, reconnaissance des syndicats.

"Grévistes, nous vous mettons en garde contre cette propagande sournoise, qui n'a d'autre but que de vous détourner de vos chefs et vous induire bassement en erreur.

"N'ayez pas peur de leur jeter en pleine figure leur littérature mensongère, si on venait pour vous en distribuer".

—:::—

POUR LES GREVISTES DE LA DOMINION TEXTILE

Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, formé des représentants des principales associations catholiques de la métropole, vient de publier une déclaration où il prend fait et cause pour les grévistes de la Dominion Textile et lance une grande souscription publique en leur faveur. Plusieurs sociétés se sont aussitôt empressées d'envoyer leur souscription.

—:::—

LE TOURISME AU CANADA

OTTAWA.— Vingt millions de personnes auront visité le Canada et dépensé dans les $300,000,000 avant la fin de la saison touristique de 1937, a estimé M.-D. Leo Dolan, directeur du Bureau fédéral du Tourisme.

Selon les prévisions de M. Doolan, au moins 3,500,000 Américains auront visité le Canada durant le mois d'août seulement.

—:::—

A RADIO-ETAT

TORONTO.— M. C.-E. Howe, ministre fédéral du Transport, a annoncé qu'à partir du 1er septembre, la Commission de Radio-Canada présentera chaque jour des programmes de 16 24 heures. A l'heure actuelle, les émissions de Radio-Canada ne durent que six heures aux postes contrôlés par la Commission.

—:::—

Président de l'Association du Barreau

Le sénateur Farris, de Vancouver, en est le titulaire

VICE-PRESIDENTS

TORONTO.— Le sénateur J.-W. de B. Farris, de Vancouver, a été élu président de l'association du barreau canadien, en remplacement du juge H.-H. Davis, de la Cour Suprême du Canada.

On croit que l'association tiendra son assemblée annuelle à Vancouver en 1938.

L.-E. Beaulieu, C.R., de Montréal, a été élu vice-président pour le Canada et Arthur Vallée, C.R., de Montréal, vice-président pour le Québec.

D'après les règlements de l'association, M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, est président honoraire et M. R.-B. Bennett président honoraire perpétuel. Les procureurs généraux des provinces sont aussi vice-présidents honoraires. Les vice-présidents pour les provinces ont aussi été élus.

—:::—

Les souscriptions au Congrès de la Langue française

QUEBEC.— 8,890 personnes ont souscrit pour le deuxième congrès de la Langue française. Leurs offrandes se sont échelonnées entre 50 sous et $15,000. Inutile de rappeler que le plus généreux des donateurs a été le gouvernement de la province de Québec, qui a souscrit $15,000. C'est ce que le secrétaire du congrès nous a communiqué. Il nous a fait remarquer que les écoliers qui avaient souscrit en achetant l'insigne du congrès ne sont pas compris dans ce nombre. Ces derniers, nous l'avons annoncé, ont été au nombre de 270,000.

—:::—



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le **mardi 7 septembre 1937**, des soumissions pour l'exécution au complet des changements et de la remise à neuf de l'arsenal de Moose-Jaw, Sask., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour changements et remise à neuf, arsenal, Moose-Jaw, Sask."

On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résidant, édifice public fédéral, Saskatoon Sask., et du concierge, édifice public, Moose-Jaw, Sask.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Campagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, où les bons susdits et, s'il y a lieu un chèque visé pour compléter le montant,

REMARQUE. — Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00 sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. Somerville,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 17 août 1937.

UN BEL ENJEU

WASHINGTON. — Une conférence à laquelle prendront part le Canada et les Etats-Unis aura lieu ce mois-ci dans le but de régler la question des transports aériens dans cette partie de l'Amérique du nord si riche en ressources naturelles. Il faut que chaque pays obtienne la permission de l'autre pour survoler son territoire et c'est la raison de cette conférence.

—:::—

SESSION SPECIALE

WASHINGTON.— Le président Roosevelt aurait l'intention de convoquer une session spéciale à l'automne dans le but de faire adopter plusieurs projets de réformes sociales. Il a cependant dit aux journalistes qu'il n'y avait encore rien de décidé et que certains de ses lieutenants étaient en faveur d'une session spéciale tandis que d'autres ne l'étaient pas.

—:::—

Grand optimisme de l'ouest du Canada

Déclaration de M. S.-J. Hungerford

MONTREAL.— M. S.-J. Hungerford, président du conseil d'administration et directeur général du Canadien National et président des Trans-Canada Air Lines, a déclaré, à son retour à Montréal, d'un voyage d'inspection prolongé des lignes de l'Ouest de son Réseau que "malgré la perte presque totale de la moisson dans certaines régions des Prairies l'état des affaires dans l'Ouest du Canada est meilleur qu'il ne l'a été depuis 1928 et le chiffre d'affaires de quelques industries est plus élevé que lors de cette année remarquable".

Au cours de son voyage d'inspection le Président a visité la région minière du nord-ouest de l'Ontario, le nord du Manitoba, l'Alberta, la Saskatchewan, la vallée Okanagon et la côte du Pacifique jusqu'à Prince-Rupert et Stewart. Au cours de son voyage M. Hungerford n'a pas seulement fait une étude sérieuse des voies et des propriétés du Réseau, mais a aussi fait un relevé de l'état général des affaires.

"J'ai fait en sorte d'entrer en relations avec des hommes d'affaires et des industriels de différentes catégories," a déclaré M. Hungerford, "et j'ai pu me rendre compte que l'état général des affaires est très satisfaisant. Le peuple canadien peut se réjouir de cet état de chose qui marque une progression rapide vers le retour à la propérité. Les hommes d'affaires et les chefs d'industries s'entendent pour accuser une augmentation marquée du volume du commerce et envisager des possibilités d'avenir très grandes. Pour ma part je n'ai jamais trouvé les industries minières, forestières et de papier en si bon état".

"Un très grand optimisme existe partout dans l'Ouest et seuls les fermiers du sud et du centre de la Saskatchewan qui ne récolteront que 15 pour cent de leur récolte habituelle pourraient envisager l'avenir autrement. Ce sont des gens courageux que la mauvaise fortune ne semble pas affecter. Même le commerce du détail dans cette région est plus florrissant que l'an dernier.

"Le réseau est partout en très bon état", rapporte M. Hungerford, "et l'état de l'emprise est très satisfaisant. En général le sol n'a jamais été en aussi bon état et le matériel roulant aussi bien entretenu. Les services des voyageurs et du fret accusent une augmentation des affaires. Le trafic des vacances accuse une augmentation marquée. Jaspar Park Lodge, station estivale du Réseau de l'Etat dans les Rocheuses canadiennes et la flotte affectée au service de l'Alaska accusent des gros chiffres d'affaires."

Parlant de l'état des moissons, M. Hungerford dit que bien qu'étant moindres cette année, par comparaison avec les années précédentes, le grain sera transporté à bonne heure cet automne. Tout semble présager que le plus fort tonnage de cette récolte sera transporté à la tête des Grands Lacs. La récolte des fruits de la vallée d'Okanagon est hors de l'ordinaire et les compagnies de transport en profiteront grandement.

M. Hungerford a aussi visité quelques champs d"atterrissage des Trans Canada Air Lines dont les travaux de constsruction et d'avancement progressent rapidement.

Parmi les personnes qui ont accompagné M. Hungerford sur ce voyage d'inspection on remarquait MM .B.-L. Daly, le Col. D.-H. McDougall, H.-J. Symington, C.-R. et R.-J. Moffat, tous quatre, conseillers d'administration du Réseau de l'Etat; M. A.-E. Warren, vice-président, Région de l'Ouest, H.-A. Dixon, ingénieur en chef, région de l'Ouest; W.-A. Kingsland, vice-président, région centrale; M.-A. Metcalfe adjoint du Président et W.-S. Thompson, directeur du service de la publicité.

—:::—

LE WHISKY ABREGE LA VIE

TORONTO.— Le sénateur H.-A. Mullins, de Marquette, Manitoba, qui jouit d'une florissante santé malgré ses 76 ans, a déclaré que le secret de sa vitalité est dû au fait qu'il n'a jamais fait usage de whisky ou autre liquer enivrante.

—:::—

L'espérance de la paix mondiale

Elle consiste à éliminer les murs tarifaires, de l'avis de personnages officiels américains

LES RESTRICTIONS

WASHINGTON.— Des autorités administratives en vue expriment l'opinion que la plus grande espérance de paix mondiale consiste à éliminer les murs tarifaires.

Sans faire allusion directement aux conflits en Chine et en Espagne, ils disent que les restrictions sur les relations commerciales libres ont amené des conditions incertaines au cours des 18 derniers mois. Ils rappellent qu'il y a quelques mois, William-C. Bullitt, ambassadeur en France, déclara dans un discours qu'il était possible de développer l'amitié dans le monde en abaissant les murs tarifaires et en limitant les armements.

Plus tard, Hugh-R. Wilson, alors ministre en Suisse, déclara à une assemblée du bureau de la conférence générale de désarmement à Genève, que le temps n'était pas arrivé où les nations pouvaient s'entendre sur la réduction des armements, parce qu'elles n'avaient pas réglé leurs différends politiques et qu'elles mettaient obstacle au commerce mondial.

—:::—

EN ALLEMAGNE

ESSEN, Allemagne.— Une société au capital de 400,000,000 de marks (environ $160,000,000) vient de se former pour l'érection d'une centrale électrique sur le Rhur afin d'alimenter le bassin minier de la région.

—:::—

PRISE DE...

(Suite de la première page)

* * *

HENDAYE, (France). — L'armée blanche qui a arraché Santander aux rouges n'est pas entrée dans cette importante ville basque immédiatement après la reddition, mais elle a commencé par y envoyer de forts détachements chargés de réprimer un terrorisme que des "gouvernementaux" exerçaient depuis quelques temps.

* * *

Camp blanc de la région de Santander.— Des officiers blancs disent que la reddition de Santander a suivi un soulèvement de la population contre ce qui restait de rouges dans cette ville basque. Il parait que les troupes d'assaut se sont rangées du côté de la population.

—:::—

CREDITS DE NEUF MILLIARDS

WASHINGTON.— Au cours d'une session, le Congrès a approuvé des crédits s'élevant à $1,290,089,000 de plus que l'an dernier. Le montant des crédits cette année a été de $9,389,488,893.

FORME DE CATECHISME — A vendre au "Patriote": un cent, 75c; cinq cents, $3.50; un mille, $5.00.

Famille ....

CATECHISME

R — récitation
C — conduite

Moyenne sur 100 points

"Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement."

NOM	SEPTEMBRE R	SEPTEMBRE C	OCTOBRE R	OCTOBRE C	NOVEMBRE R	NOVEMBRE C	DECEMBRE R	DECEMBRE C	JANVIER R	JANVIER C

NOM	FEVRIER R	FEVRIER C	MARS R	MARS C	AVRIL R	AVRIL C	MAI R	MAI C	JUIN R	JUIN C

NOUVELLES

MGR BREYNAT VISITE SES MISSIONS EN AEROPLANE

Le vicaire apostolique du MacKenzie entreprend une longue course apostolique à bord de son avion "Santa Maria II" — Dans les solitudes du nord-ouest canadien avec le pilote Louis Bisson

EDMONTON.— Parcourant les régions isolées du nord canadien dans son rapide avion "Santa Maria II", Son Excellence Monseigneur Breynat, vicaire apostolique du MacKenzie a visité récemment plusieurs missions lointaines dans une audacieuse course apostolique.

"L'évêque du vent" en route vers la côte Arctique est arrivé au fort Norman situé à 1,500 milles d'Edmonton, le 5 août où il a rencontré un des bateaux de la Mission, le Guy, qui remontait alors le fleuve Mackenzie jusqu'au fort Smith.

M. Louis Bisson, pilote au service des Missions, est reparti le 6 avec Mgr Breynat pour se rendre à Good Hope et de là à la Mission de la Rivière Rouge Arctique. Il ne restait alors plus qu'une centaine de milles à faire pour atteindre Aklavik, la dernière Mission du fleuve Mackenzie.

Pendant ce temps-là, Son Excellence Mgr Fallaise voyageait à bord du bateau missionnaire, le Notre-Dame de Lourdes dans la mer arctique, à l'ouest du delta du fleuve Mackenzie. L'évêque-coadjuteur de Mgr Breynat put, cette année approvisionner presque toutes les Missions de la côte Arctique. On rapporte qu'actuellement les glaces sont accumulées dans les détroits où se trouvent bloqués tous les bateaux.

Lourde perte

C'est ainsi que le bateau St-James appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson a été broyé et coulé à fond à Bernard Harbour. L'équipage a heureusement été sauvé par le bateau St-Roch, de la Royal Canadian Mounted Police. Ce dernier bateau n'a pas lui-même dû perdre une minute et se réfugier en en endroit mieux protégé afin de ne pas être broyé lui aussi par les glaces. Le Notre-Dame de Lourdes était en sûreté au moment où nous recevions le message.

Bel accueil

Mais avant de se rendre à Chesterfield le Santa MariaII s'est arrêté à Churchill pour assister aux fêtes jubilaires du vicariat apostolique de la Baie d'Hudson. A son arrivée le distingué visiteur a été salué par Son Exc. Mgr Turquetil, Son Exc. Mgr Emile Yelle, de St-Boniface, Son Exc. Mgr Joseph Guy, de Grouard, Son Exc. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse, du Pas, les RR. PP. Marchand, Langlois, Lamontagne et Funcke.

---:::---

DES SECOURS POUR L'OUEST

TORONTO.— Les représentants de l'Eglise d'Angleterre, des catholiques romains, des presbytériens et des baptistes ont décidé au cours d'une réunion conjointe, d'envoyer 500 wagons de fruits et de légumes aux familles paysannes habitant les régions de l'ouest canadien actuellement dévastées par la sécheresse.

---:::---

EPIDEMIE

LE PAS, Manitoba.— Cinq enfants sont morte d'infection intestinale dans la région, en fin de semaine. A un moment donné, la semaine précédente, 300 enfants étaient atteints. Elizabeth Christine Ouellette, âgée de huit mois est morte ici, dimanche, de la dysentrie bacilliaire.

Le Dr. H.-L. Marantz, qui soigne plusieurs enfants à l'hôpital de Flin Flon, prétend que l'épidémie a eu pour cause de l'eau, ou du lait, ou des fruits contaminés.

Une épidémie sévit à Toronto

TORONTO.— D'après un rapport du Dr Pequent, officier médical de Toronto, les cas de paralysie infantile, dans cette ville, depuis le commencement de l'année, se sont chiffrés à 104. Neuf cas ont été rapportés le 20 août et quinze la journée précédente. Il y a eu sept décès.

Les officiers médicaux disent qu'il ne s'agit pas d'une épidémie sérieuse.

AUTRES VICTIMES

TORONTO. — Six personnes sont mortes de la paralysie infantile, en fin de semaine. Ce qui augmente à 15 le nombre des victimes de cette épidémie depuis juin.

---:::---

40 CAS

REGINA.— Plus de 40 cas de paralysie infantile ont été enregistrés au ministère de la santé publique, en divers endroits de la province, particulièrement dans les districts de Tisdale, Melfort et Kindersley.

---:::---

Départ du R. P. Pierre Laramée, S.-J.

MONTREAL.— Le révérend Père Pierre Laramée est au nombre des Jésuites qui doivent s'embarquer le 18 septembre prochain, à Vancouver, sur l'*Empress of Asia*, à destination de la Chine.

---:::---

Le R P. Cabana retourne en Afrique

SAINT-HYACINTHE.— Le R. P. Louis-Joseph Cabana, des Pères Blancs d'Afrique, présentement à la maison des Pères Blancs de Montréal, quittera de nouveau le Canada à la fin de septembre pour retourner dans l'Uganda, Afrique, où il a déjà passé douze ans de sa vie missionnaire. Le Père Cabana, est originaire de Granby, est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, cours 1911-1919. Il est le frère de M. l'abbé Georges Cabana, professeur au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe, du R. P. J.-B. Cabana, O.M.I., de la province Alberta-Saskatchewan. Son adresse en Afrique sera la suivante: P.O.B. 7. — Entebbe, Uganda Protectorate, B. East Africa, via England Mombasa.

---:::---

Saskatoon

Le Dr Croteau et Mme Croteau de Lewiston, Maine, passèrent quelques jours dans notre ville.

Ils renouvelèrent leurs relations avec les religieuses du Couvent de Sion, dont ils sont tous deux anciens élèves, lorsque la communauté était au Maine.

Le Dr eut le bonheur de revoir sa soeur, Mère M. Candide, et sa cousine, Mère M. Albertus, qui toutes deux enseignent au Couvent de Saskatoon.

Durant leur séjour ici, M. le Dr et Mme Croteau étaient les invités de M. et Mme A. Legars, 914 Avenue D. nord.

---:::---

MORT DE MGR ANDRE BOUCHER

PARIS.— Mgr André Boucher, 58 ans, président du conseil central de Paris de la Propagation de la foi, est mort. Il était aussi directeur général de la société papale des Mission catholiques étrangères.

"Une de perdue deux de trouvées"

Editeur
L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des Trois-Rivières.

98 (G. de Boucherville) Illustration: Jules Paquette

TOUS DROITS RESERVES

Quand l'éclaireur eut plongé dans la rivière, Siméon sortit de sa cachette. A ce moment son homme de l'aile droite, qui avait piqué à travers champ, arrivait. On enleva le reste des pavés. "Tout est correct, dit Siméon, va reprendre ta place. Quand je cornerai trois coups, tu tireras du fusil dans la direction du bois. Tu vas entendre Ludger corner à son tour et Martel qui va se mettre à tirer dans le petit bois à gauche. Arrange cela pour lui répondre. Fais du train comme si tu étais plusieurs.

Le plan réussit à merveille. En voyant approcher le régiment anglais. Siméon se mit à corner. Ludger répondit en arrière. Les hommes de gauche et de droite firent feu. On donnait de partout des commandements. Les anglais se crurent cernés. Alors Siméon s'avança, l'arme au poing et leur cria :"Rendez-vous, ou je donne l'ordre de tirer". — Que faut-il faire demandèrent les anglais, effrayés? — Déposez tous vos fusils par terre et pasez de l'autre côté de la rivière, sur la pointe en face" répondit Siméon en continuant de jouer son rôle.

Les anglais déposèrent leurs fusils et commencèrent à traverser en file indienne. Siméon surveillait le défilé et riait dans sa barbe en les voyant à tour de rôle lever les mains et rentrer dans le lit de la rivière. Trop heureux de s'en tirer pour si peu, les soldats ne se faisaient pas prier pour exécuter la manoeuvre. Siméon en compta 190. En cette nuit-là six hommes seulement venaient d'en capturer une couple de centaines grâce à l'habile charivari qui avait si bien tourné,

97







La petite troupe rencontra sur la route un soldat que les anglais avaient placé en sentinelle. Il dormait comme une tortue. "A quoi bon l'éveiller? dit Siméon, il est capable de crier et d'effaroucher les autres. Ludger, tu vas sauter la clôture et lui voler son fusil. Ensuite s'il ne s'éveille pas vide-lui sa boîte de cartouches. Et puis, laisse-le faire, il n'est pas dangereux. Nous lui ferons son affaire en revenant". On avait maintenant quatre fusils.

A trois milles du village, les hommes se séparèrent. Ludger resta à l'arrière garde avec un homme armé. Deux autres qui portaient des fusils prirent le champ, l'un à droite, l'autre à gauche. Enfin Siméon partit avec le dernier. "Attendez-moi, avait-il dit. Nous allons faire un détour le long du bois, et, dans une demi-heure au plus, nous serons passés devant l'armée. Les anglais s'en vont à petits pas. Nous allons gagner le pont Amiotte avant eux. Il nous restera assez de temps pour enlever les pavés."

Siméon réussit á dépasser l'armée des anglais. Lorsqu'il rejoignit le pont Amiotte, l'éclaireur approchait. Il eut juste le temps d'enlever deux ou trois madriers et courut se cacher dans les broussailles. L'éclaireur, qui ne se doutait de rien et dont les paupières commençaient à s'apesantir par le sommeil, poussa son cheval sans voir le piège. L'animal fit le plongeon dans la rivière, en entraînant son malheureux cavalier. "La belle bête dit Siméon. en voyant tomber le cheval. S'il ne peut pas se casser le cou, nous irons le chercher."

Mussolini veut la paix

"Je crois que nous pouvons arriver à un rapprochement durable entre la Grande-Bretagne et l'Italie", dit le Duce à Palerme

"NOUS NE TOLERERONS EN MEDITERRANEE NI LE BOLCHEVISME NI QUOI QUE CE SOIT DE SEMBLABLE"

PALERME.— Dans un discours que la radio a communiqué à de nombreux pays, M. Mussolini a manifesté le désir de suivre une "politique de paix pratique" et a fait cette déclaration: "Je crois que nous pouvons arriver à un rapprochement durable entre la Grande-Bretagne et l'Italie."

Il n'a quitté qu'un moment le ton parifique. C'a été pour dire: "Nous ne tolérerons en Méditerranée ni le bolchévisme ni quoi que ce soit de semblable". Des observateurs pensent qu'il a dit cela parce que la foule devant laquelle il prononçait son discours — foule qu'on estime à 200,000 personnes — lui a demandé de parler de la situation en Espagne.

Coopération

A part tout cela, il a dit ceci, en substance: L'Italie est disposée à coopérer à tous les problèmes relatifs à la vie politique de l'Europe. Elle adresse un appel de paix à tous les pays que touche la Méditerranée, où se rencontrent les civilisations de trois continents. Nous espérons qu'on tiendra compte de cet appel. Si l'on n'en tient pas compte, nous n'aurons aucune inquiétude parce que l'Italie fasciste possède une telle force spirituelle et une telle force matérielle qu'elle peut faire face à la tâche de s'adapter à n'importe quelle destinée. La Grande-Bretagne et l'Italie se rencontreront. Je dis que nous nous rencontrerons. Je prie donc ceux qui cherchent à traduire — ou trahir— mon discours d'établir la distinction entre une rencontre et une collision. Si l'on examine les relations italo-britanniques des deux années dernières, on doit conclure qu'un grand malentendu les a marquées. L'opinion britannique est demeurée fort en deça de la réalité: elle tend à considérer l'Italie comme un pays "pittoresque". Je déteste cette idée qu'on se fait de l'Italie. On ne connait pas encore cette Italie jeune, résolue et extrêmement forte! De l'accord de janvier (l'accord d'honneur italo-britannique), il est résulté une élucidation de la situation. Après cela, il y a eu de regrettables incidents, dont il est inutile de reparler. A présent la situation s'éclaircit de nouveau. Eu égard au fait que l'Italie et la Grande-Bretagne ont une commune frontière coloniale, je crois avoir trouvé un moyen de concilier "la voie et la vie".

—:::—

LA CHINE TIENDRA JUSQU'AU BOUT

Les Chinois prétendent que leurs préparatifs pourront faire durer la guerre jusqu'à ce que l'empire du Mikado soit acculé à la faillite. — Les Japonais affirment de leur côté qu'ils ont une armée suffisante pour occuper les cinq provinces chinoises du nord

CHANGHAI.— Au moins 2,000,000 de personnes ont déserté leurs logis pour échapper aux horreurs de la guerre dans cette zone qui, selon ce qu'admettent des experts, semblé n'être que le prélude de ce qui devrait se produire dans la Chine du Nord.

Des milliers d'autres personnes ont trouvé la mort sous les bombes, les obus ou dans les flammes en tentant de fuir.

La bataille dans Changhaï et autour de la ville, commencé le vendredi, 13 août, a fait couler le sang étranger et chinois dans les rues de la zone internationale. De vastes secteurs de la ville chinoise, y compris des immeubles étrangers, sont en ruines, et il est impossible d'évaluer les pertes matérielles.

Mais la guerre autour de Changhaï n'est qu'un spectacle d'à côté si on la compare à la conflagration qui menace de déferler bientôt dans le nord, si l'on en juge par certains renseignements échappés à la censure et parvenus aux correspondants de la United Press de plusieurs points de l'intérieur et du nord.

L'aventure de Changhaï, en dépit du carnage qu'elle a causé dans le principal port de la Chine, n'est considéré que comme un incident —pour employer un mot cher aux diplomates orientaux.

Dans l'opinion d'observateurs militaires expérimentés, le carnage et la destruction de Changhaï ont servi à la Chine pour détourner provisoirement l'attention des Japonais de leur principal objectif dans le nord et dramatiquement attiré celle du monde entier sur le sort de la Chine.

L'idée que la Chine se contente d'agacer le Japon dans la zone de Changhaï est renforcée par l'absence de toute artillerie lourde chinoise dans ce territoire.

Ceci n'est pas une critique à l'adresse du dictateur et généralissime Chiang Kai-Shek, de Nankin. On croit que par cette tactique il use les efforts des Japonais et retarde l'offensive des Nippons dans le nord, tandis qu'il envoie en hâte ses meilleures troupes et ses plus gros canons sur les fronts de Hopei, Chahar et Shantung, où se livrera la véritable guerre sino-japonaise.

Cette guerre, selon les observateurs les plus renseignés ici, sera un spectacle indescriptible. Les opinions varient quant à sa durée. Les Chinois affirment que leurs préparatifs leur permettront de faire durer la guerre jusqu'à ce que le Japon soit en banqueroute. Certains observateurs neutres l'admettent aussi. Par contre, d'autres prétendent que les Japonais ont déjà cent mille hommes dans la Chine du Nord, en plus de leurs 150,000 soldats qui sont présentement dans le Manchoukouo et qui pourraient envahir les cinq provinces du nord et les traverser aussi facilement qu'ils traversèrent la Mandchourie et Jehol en 1932.

—:::—

Pacte de non-agression

La Chine et la Russie s'engagent mutuellement

NANKINK.— Le gouvernement de la Chine vient d'annoncer la conclusion d'un pacte de non-agression entre son pays et la Russie. Cet accord n'oblige pas cependant la Russie à venir en aide à la Chine contre l'agression du Japon.

—:::—

Les Japonais croient que ce sera long

TOKYO.— Le premier ministre Konoye croit que le conflit sino-japonais sera long. On sait qu'il a réaffirmé l'opposition de son gouvernement à toute intervention étrangère et qu'il a déclaré qu'un règlement ne sera possible que lorsque le Japon aura "châtié" l'armée chinoise.

—:::—

L'Allemagne en faveur du Japon

SUPPRESSION DES ELEMENTS COMMUNISTES

Une déclaration faite par le premier ministre Konnoye, du Japon

Un message

TOKIO.— On rapporte ici que l'Allemagne appuiera la politique du Japon relativement à la Chine, après que le premier ministre Konoye eut déclaré que les éléments procommunistes doivent être éliminés du nord de la Chine.

Une dépêche de Berlin au journal Asahi dit que le bureau des journaux du gouvernement allemand a donné les instructions suivantes à tous les journaux allemands:—

1.—Donner la première place aux dépêches de Tokio.

2.—Donner des places secondaires aux nouvelles de Shanghai et supprimer la propagande chinoise.

3.—Insister sur la position stratégique du nord de la Chine pour ce qui a trait à la défense contre le communisme.

Le correspondant de l'Asahi dit que le gouvernement allemand désire demeurer strictement neutre tant que le conflit restera simplement sino-japonais, mais qu'il interviendra conformément à l'accord germano-japonais contre l'internationale communiste, afin de prévenir toute avance soviétique vers la Chine. Le gouvernement allemand n'hésitera pas à sacrifier les intérêts économiques allemands en Chine afin d'appliquer l'accord anticommuniste, qui est regardé à Berlin comme étant d'importance fondamentale, dit le correspondant.

—:::—

La terreur rouge à Santander

Des hommes en vue et leurs familles fusillés — Pillage

HENDAYE (France).— Le contre torpilleur britannique *Keith* a recueilli et transporté à Bayonne une praticienne britannique de l'aide à l'enfance, Mlle A.-R. Caton, qui fuyait Santander avec treize enfants espagnols, dans une petite embarcation. Mlle Caton dit que depuis un certain temps les anarchistes ("alliés" des Basques nationalistes), voyant que l'armée blanche allait prendre Santander, ont plongé la ville dans une "indescriptible horreur", pour se venger de leur défaite. Ils ont notamment fusillé des hommes en vue et leurs familles.

Un certain nombre d'hommes, de femmes et d'enfants ont réussi à échapper à la terreur rouge de Santander en fuyant, comme Mlle Caton, dans la première embarcation qu'ils trouvaient, et se sont réfugiés en France. Ils parlent, eux aussi, les horreurs perpétuées par les rouges, horreurs qui s'échelonnent du pillage à l'assassinat.

* * *

Les rouges ont appliqué à Santander une "technique" dont ils ont usé dans d'autres villes basques, entre autres Irun.

—:::—

Aucun permis pour exporter des munitions

Les nouveaux règlements fédéraux ont mis fin à tout envoi d'armes à l'étranger

L'ESPAGNE

OTTAWA.— Depuis que le gouvernement King a mis en vigueur sa politique de contrôle des envois d'armes et de munitions à l'étranger, le fédéral n'a reçu aucune demande de permis d'exportation. En vertu d'une législation adoptée à la dernière session et appliquée depuis la fin de juillet, il est désormais nécessaire aux marchands de canons de se munir d'un permis du Dominion chaque fois qu'ils veulent poursuivre leurs activités en dehors des frontières canadiennes. Quoi qu'il en soit depuis que la nouvelle loi est en force, nul d'entre eux n'a tenté de continuer ses envois d'armes et de munitions en Espagne, soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres pays. Car l'arrêté ministériel passé à la fin de juillet prohibait nettement toute exportation directe ou indirecte de matériel de guerre en territoire espagnol. On spécifiait nommément le Portugal comme l'un des pays à destination duquel les autorités fédérales refuseraient toute expédition d'armes.

Notons en passant qu'en juin dernier les exportations canadiennes en Espagne avaient pratiquement doublé tandis que notre commerce avec le Portugal avait quadruplé en fait. D'où il était facile de conclure que ces expéditions de matériel prenaient ensuite la route de l'Espagne. Un examen attentif des feuilles d'envoi eut montré que ces exportations consistaient surtout en avoins, en pièces d'aéroplanes et en pneus de camions. Mais comme on n'a demandé aucun permis depuis quelques semaines on en conclut que ce commerce camouflé avec l'Espagne en guerre a pris fin du moins momentanément.

Le Japon et la Chine

Par ailleurs, les envois de matières premières du Canada au Japon se continuent comme avant l'ouverture des hostilités avec la Chine. Car le matériel n'est pas inclus dans les produits compris comme fournitures militaires. Nos exportations en Chine se poursuivent comme avant le conflit sino-japonais.

—:::—

Guérisons miraculeuses à Lourdes

Le bureau des constatations en proclame une et en examine une autre. Une atmosphère surnaturelle

60,000 PELERINS

PARIS.— A Lourdes on vit actuellement des heures lourdes de foi et d'attente exaltée. Depuis l'arrivée des soixante mille pèlerins du soixante-cinquième pèlerinage national, la petite ville pyrénéenne est transformée. Une atmosphère surnaturelle plane sur la foule massée devant le rocher miraculeux. Les prêtres dirigent la récitation du chapelet et les chants. A tour de rôle des malades sont baignés dans l'eau de la Grotte pendant qu'une procession gigantesque tourne sur l'esplanade. Les fidèles, les bras en croix, jetant vers le ciel leurs supplications sans relâche, arrivent les bancards des malades couchés au douleureux regard brûlant des yeux enfoncés dans leur visage émacié. Le bureau des constatations examine actuellement un cas de guérison subite survenu cette semaine, celui d'Andrée Bromat, âgée de 37 ans, qui, atteinte en 1928 d'une péritonite tuberculeuse et d'une tumeur blanche au genou, avait vu une amélioration partielle se produire à la suite d'un traitement dans un sanatorium du midi. Mais en 1936, elle dut entrer à l'hôpital à la suite d'une prise de méningite. Huit ponctions lombaires furent nécessaires, les derniers sacrements administrés. Entre temps se déclare une tumeur nouvelle au genou avec ankylose et un raccourcissement de la jambe de dix centimètres. Elle fit le voyage, dernièrement, presque sans connaissance et elle eut quatre syncopes pendant que les brancardiers la conduisaient à la Grotte.

Elle dut être amenée d'urgence à l'hôpital où des piqures la ranimèrent. Baignée ensuite, en sortant du bain elle sentit un engourdissement profond, mais ne souffrait plus. Elle mangea de très bon appétit, et au milieu de la nuit elle sentit que la jambe ankylose fonctionnait normalement. Elle s'estime guérie. Un cas plus étonnant encore est celui de Lucienne Picard, 22 ans.

En décembre 1935, à la suite d'un épanchement de synovie ayant nécessité la mise en goutière de la jambe, une coxalgie se déclara et la hanche s'infecta. Elle dut être hospitalisée à Paris à l'hôpital Beaujon pour être opérée d'une occlusion intestinale, d'un kyste et d'une péritonite. En juin 1936, elle fut atteinte d'une méningite tuberculeuse. Lors de son départ pour Lourdes, récemment elle avait quarante degrés sept dixièmes de fièvre. Les premiers jours son mal s'aggrava; un soir, après son bain, les douleurs furent plus vives, elle se sentit envahie d'une joie indicible. Soulevée d'une force impérieuse, elle se leva, marcha jusqu'à la Grotte où elle tomba à genoux. Elle fut examinée depuis par quarante médecins qui la jugent parfaitement normale au point de vue santé. Comme suite à ces examens le bureau des constatations classa cette guérison comme miraculeuse.

Appel des Etats-Unis à la Chine et au Japon

WASHINGTON.— Le secrétaire d'Etat Hull a dit que la menace d'une aggravation du conflit sino-japonais concerne tous les pays, et il a ajouté: Sans chercher à nous prononcer sur le fond du différend, nous demandons aux deux pays de s'abstenir de recourir à la guerre.

A cause de cette déclaration, d'aucuns se demandent si les Etats-Unis projettent de faire quelque chose au sujet du conflit. Il est peu probable que Washington use de la loi de neutralité si la Chine et le Japon ne rompent pas leurs relations diplomatiques.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), **le vendredi 10 septembre 1937, des soumissions pour la construction d'un quai à l'Ile-à-la-Crosse, Saskatchewan,** lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai, Ile-à-la-Crosse, Sask."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, édifice de la douane, Winnipeg, Man., ainsi qu'aux bureaux de poste de North-Battleford, Sask., Prince-Albert, Sask., et Saskatoon Sask.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et l'intérêt, ou les bons susdits ot, s'il y a lieu, un chèque visé compléter le montant.

REMARQUE. — Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10.00 sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 20 août 1937.

LA POLITIQUE

L'Alberta et Ottawa

Réponse de M. Aberhart à M. King

Le premier ministre albertain conteste à Ottawa le droit de désavouer une législation provinciale — Violation des droits civils et de la propriété — Prête-noms des banques

LE GOUVERNEMENT FEDERAL SERA REPONSABLE D'UNE TRES GRAVE CRISE CONSTITUTIONNELLE

EDMONTON.— *Le premier ministre Aberhart a répondu au message de M. Mackenzie King annonçant le désaveu des trois lois albertaines sur le contrôle bancaire. Voici le texte du télégramme envoyé par M. Aberhart à M. King.*

1.—Notre population soutient que nous nous sommes engagés à marcher de l'avant, sur son ordre et non pas sur votre ordre, ni celui des banques. Le fait de nous évincer ne permettra pas d'éluder le résultat final et ne fera qu'inciter notre population à demander avec une insistance croissante le respect de sa volonté.

2.—Néanmoins, nous discuterons votre message du 17 août, plus à fond, plus tard.

3.—Cependant, nous nions immédiatement au Dominion le droit de désavouer quelque législation provinciale que ce soit, parce que le Dominion n'a plus ce pouvoir aujourd'hui. Car telle est l'opinion de votre propre ministre de la Justice qui a déclaré en plein parlement, le 30 mars 1937: "Je ne crois pas que, dans une fédération comme celle-ci, le pouvoir de désaveu puisse être exercé par le gouvernement central". Et M. Lapointe a ajouté: "Je crois que les législatures provinciales estimerait qu'elles sont encore suprêmes et souveraines dans les limites de leur juridiction".

4.—Nous affirmons de nouveau avec toute la vigueur dont nous sommes capables que la législation en litige est dans les limites de notre juridiction, où la volonté nettement exprimée par notre population est suprême et souveraine.

5.— De plus, nous nions aux banques le droit de monnayer le seul crédit de l'Alberta, comme elles ou la Banque du Canada le jugeront à propos, et nous nions au gouvernement du Dominion le droit de s'ingérer dans un domaine purement provincial en déléguant son autorité à quelque institution que ce soit pour contrôler et restreindre l'accès de notre population à son propre crédit dans sa propre province, et violer ainsi les droits civils et de la propriété. Cela constitue une illégalité que vous ne devriez pas tolérer.

6.—Par le désaveu de nos lois, vous avez usurpé le droit des tribunaux de décider de leur validité, afin de priver notre gouvernement de son droit d'appel et cependant vous reprochez au gouvernement de l'Alberta d'empêcher simplement le sabotage systématique eu sous-main de ses lois par les obscurs prête-noms des banquiers.

7.—Dénonciation des institutions qui, de toute évidence, vous incitent à désavouer nos lois, placera en même temps sur votre gouvernement l'entière responsabilité d'une très grave crise constitutionnelle.

8.—Le peuple canadien réalise qu'aucune obligation statuaire et aucune responsabilité publique ne vous forçait à prendre une telle initiative.

9.—La seule justification d'un gouvernement c'est d'exécuter la volonté du peuple et l'existence et le bien-être de notre population est le premier et le plus sacré de nos devoirs comme gouvernement, même si ce n'est pas le devoir du vôtre, et nous avons l'obligation de l'accomplir.

(signé) William Aberhart,
premier ministre d'Alberta.

—:::—

M. LAPOINTE PRECISE

OTTAWA.— M. Lapointe, ministre de la Justice et principal lieutenant de M. King, qui a été mis en cause par M. Aberhart qui a rappelé à M. King le discours où il affirmait que "dans une fédération comme celle-ci le gouvernement central ne doit pas se servir de son droit de désaveu", a fait de brefs commentaires. Le ministre a précisé qu'il avait dit que les provinces devaient être libres de légiférer dans les limites de leurs attributions constitutionnelles, mais que dans le cas de la législation bancaire d'Alberta le gouvernement fédéral ne fait que défendre ses prérogatives. Le gouvernement albertain s'était aventuré dans un domaine qui n'est pas de sa juridiction au terme du pacte confédératif, a ajouté M. Lapointe.

Les banques et l'Alberta

TORONTO.— M. C.-H. Carlisle, président de la Dominion Bank, a recommandé que les banques se retirent de l'Alberta si le premier ministre William Aberhart donne force de loi à son moratoire des dettes.

On dit que d'autres banquiers sont d'accord avec M. Carlisle sous ce rapport. Le moratoire proposé par le premier ministre Aberhart empêcherait les banques de collecter de l'argent dans l'Alberta pour l'envoyer en dehors de la province. Rien n'indique dans le moment quand cette législation sera mise en vigueur.

M. Carlisle a déclaré à ce sujet: "Il est évident que l'Alberta veut dominer les banques qui font des affaires dans cette province. Ce serait chose impraticable, au point de vue bancaire, et si la législation permettant ce contrôle est adoptée dans l'Alberta, il ne nous restera qu'une alternative à prendre: retirer nos succursales.

"Dans de telles conditions, le crédit de la province serait pauvre, car la province ne pourra probablement pas obtenir d'autres services bancaires dans ou en dehors du Dominion".

—:::—

Les trois lois désavouées

M. Aberhart espère que le gouvernement fédéral retirera son désaveu — M. Maynard déclare que le gouvernement Aberhart a décidé d'appliquer les trois lois — Election improbable, pour le moment — Nouveau moratoire de six mois

EDMONTON.— Le premier ministre Aberhart, de l'Alberta, a déclaré à une réunion de l'*Edmonton Prophetic Bible Conference*, que si le gouvernement albertain ne peut pas obtenir des résultats tangibles dans les trois années qui viennent, il est peu probable qu'il cherche à rester en fonctions.

M. Aberhart espère que le gouvernement fédéral retirera son désaveu des trois lois albertaines. Car, dit-il, la constitution est faite pour le peuple et non pas le peuple pour la constitution.

M. L. Maynard, ministre des affaires municipales, a déclaré dans un discours à Legal, Alberta, que la tenue d'une élection entraînerait des dépenses considérables. Il en appellerait peut-être au peuple s'il cherchait une prolongation de mandat, mais il est contre la tenue d'une autre élection, sauf si l'on ne peut faire autrement.

* * *

La réunion commémorait le second anniversaire de l'élection du gouvernement créditiste. La plus grande partie du temps a été prise par la lecture de télégrammes et de lettres reçues par le premier ministre Aberhart, et dans lesquels on approuve la législation bancaire du gouvernement, et on demande à ce dernier de ne pas reculer. Les télégrammes critiquent aussi vertement le premier ministre King d'avoir désavoué les lois.

* * *

M. Aberhart a demandé aux citoyens de signer les formules dans lesquelles on promet de soutenir le gouvernement sur la question des trois lois. M. Aberhart a déclaré que c'était le seul moyen, hors l'élection de connaître le sentiment des gens.

M. Aberhart a critiqué les journaux et déclaré que la presse est contrôlée. Il ajoute que la situation, de ce côté, lui paraît sans remède.

+ + +

M. Maynard dit que l'Alberta ne veut pas autre chose que s'occuper uniquement de ses propres affaires.

"Tout ce que nous voulons, c'est diriger notre propre provinces et nous allons prendre les moyens nécessaires pour assurer une meilleure existence à la population, et ne pas la laisser en proie à la misère et la famine.

Des télégrammes sont venus de divers pays: la Nouvelle-Zélande, d'Australie, l'Afrique-Sud, et des provinces avoisinantes.

+ + +

"Le ministre de la Justice, dit M. Aberhart, a souvent déclaré que le gouvernement fédéral est l'enfant de la province. Et il semble bien que ce soit le cas, car le même ministre donne à l'enfant de bien mauvais conseils quand il lui demande d'essayer de mener ses parents.

"J'espère que la puissance de l'opinion publique obligera le gouvernement fédéral à retirer son désaveu. La plupart de nous savons que depuis le statut de Westminster de 1931, le gouverneur général vient sans lettres patentes, et depuis que le gouvernement britannique a abandonné le droit désuet de désaveu, il semble étrange que le gouvernement fédéral fasse revivre une coutume ensevelie depuis des années.

"En toute justice je crois que la population du Canada devrait réclamer la disparition du désaveu comme une pratique injuste qu'on ne devrait jamais invoquer pour provoquer une crise constitutionnelle.

+ + +

EDMONTON.— Le premier ministre Aberhart a annoncé que le ministère doit approuver incessamment un arrêté ministériel qui proclame un nouveau moratoire de six mois dont le but est d'empêcher l'argent de sortir de la province et qui vise surtout les banques, les compagnies de prêt, de fiducie et d'assurance. Le premier ministre a expliqué que cette mesure a été imposée à son gouvernement par la décision radicale d'Ottawa sur la question du contrôle des banques à charte.

* * *

EDMONTON.— M. L.-D. Byrne, l'un des experts que le fondateur du Crédit social, le major Douglas, a envoyés en Alberta, doit retourner en Angleterre. Il aurait terminé son travail et ne reviendrait pas en Alberta. Son compagnon, M. G.-F. Powell doit cependant demeurer en Alberta pour collaborer à l'administration de la loi du Crédit social.

—:::—

L'Alberta et l'Ontario au premier plan

Tandis que le calme plat politique règne au fédéral, ces deux provinces font parler d'elles

DATES ATTENDUES

OTTAWA.— L'Alberta et l'Ontario continueront de tenir le premier plan en politique tandis qu'un calme plat règne à Ottawa. On sait que le premier ministre Aberhart a annoncé son intention de tenir une session spéciale de la législature albertaine pour remplacer par d'autres les lois bancaires désavouées par le gouvernement King. En Ontario la campagne électorale est pratiquement ouverte.

La loi du cadenas et le fédéral

Malgé les appels réitérés de M. J.-S. Woodsworth et de la C.C.F., qui prétendent que la loi du cadenas de la province de Québec est semblable à la loi Aberhart, le gouvernement refuse de mettre son veto à la législation de M. Duplessis contre les communistes, qui n'impiète pas sur la juridiction fédérale

L'ARTICLE 98

OTTAWA.— Les accusations de certaines organisations de la C.C.F. à l'effet que le gouvernement fédéral fait des distinctions de classe en désavouant les lois bancaires de l'Alberta et en ne s'occupant pas de la "loi du cadenas" de la province de Québec, ont attiré l'attention ici, mais sans provoquer d'explications officielles. Officieusement, toutefois, on prétend que ces deux questions sont passablement dissemblables.

La "loi du cadenas" de la province de Québec, qui permet aux autorités de fermer péremptoirement tout local où quelque doctrine subversive est prêchée, est, en quelque sorte, la conséquence du rappel par le parlement fédéral de l'article 98 du code criminel. Cet article, qui provoqua une discussion considérable au parlement fédéral, prohibait certaines assemblées et faisait une offense criminelle de la discussion ou proclamation de toute doctrine subversive. Un des plus ardents avocats de son rappel fut M. J.-S. Woodsworth, M.P., chef de la C.C.F. Le gouvernement Bennett refusa toujours d'endosser cette campagne pour le rappel dudit article, mais l'administration actuelle y consentit finalement et l'article fut biffé avec l'assentiment hésitant du Sénat.

L'un des arguments employés fut que le communisme, ou toute doctrine de cette nature, est essentiellement une question d'éducation politique. Le parlement dépouilla le sujet de son aspect criminel. Conséquemment, il appartient maintenant aux provinces de s'en occuper. Si le communisme a quelque chose à voir avec l'éducation politique, il relève de l'autorité provinciale.

C'est pour cette considération que le gouvernement Duplessis présenta sa "loi du cadenas". Elle n'a pas été désavouée par le gouvernement fédéral, et il ne semble pas être question de le faire, bien que M. Woodsworth l'ait suggéré au cours de la dernière session fédérale.

Théoriquement parlant, on trouve une certaine similitude entre la loi du Québec et la législation de l'Alberta. On prétend que le gouvernement de l'Alberta, en empiétant sur un champ relevant de la juridiction fédérale, menace sérieusement de déorganiser le système bancaire du pays et de nuire considérablement au crédit du pays, et que de telles conséquences justifient l'intervention fédérale.

D'un autre côté, la "loi du cadenas" de la province de Québec est considérée plutôt comme un pouvoir potentiel, qu'il n'a pas été nécessaire d'exercer encore et qui n'empiète pas sur la juridiction fédérale.

—:::—

King accusé de volte-face sur le désaveu

Le parti C.C.F. dénonce le fédéral pour n'avoir pas mis le veto à la loi anticommuniste de Duplessis

LA HAUTE BANQUE

TORONTO.— Le parti C.C.F. vient de dénoncer le fédéral pour n'avoir pas encore désavoué la loi anticommuniste du gouvernement Duplessis de Québec tandis qu'ils a répudié dès son adoption la législation bancaire créditiste de l'Alberta.

Le communiqué C.C.F. signé de David Lewis, secrétaire national du parti et habitant Ottawa, ajoute que les autorités du Dominion avaient promis de référer la loi québécoise du "cadenas" à la Cour Suprême, mais n'ont rien fait depuis lors. "On est même allé jusqu'à laisser croire comme périmée la prérogative fédérale du veto", commente la déclaration C.C.F.

Soulignant que le désaveu fédéral de 1924 avait eu lieu à la demande des grandes corporations telles que le Pacifique Canadien et la Compagnie de la Baie d'Hudson, le communiqué termine: "Il est difficile de n'en point venir à la conclusion que les intérêts de la haute banque sont bien plus chers au gouvernement d'Ottawa que les droits du peuple du Canada. C'est là la seule explication de la volte-face fédérale sur le droit de veto".

—:::—

PENSION AUX AVEUGLES

TORONTO.— Le système de pension aux aveugle est en vigueur de puis la semaine dernière en Ontario.

+ + +

WINNIPEG.— Le Manitoba commence aujourd'hui à payer une pension aux aveugles, d'après les prévisions de la loi fédérale adoptée lors de la dernière session.

Les aveugles recevront $20.00 mensuellement. Le fédéral contribuera 75 pour cent. Les gouvernements provinciaux paieront le reste.

—:::—

M. Hepburn a économisé

ENTERPRISE, Ont. — "Je suis venu jusqu'à vous, comme chef du premier gouvernement ontarien, depuis le début du siècle, a réussi à équilibrer son budget", a déclaré M. Hepburn.

Il a aussi déclaré que près de $36,000 à $38,000 avaient été dépensés, par année, pour entretenir des automobiles pour les membres du cabinet ontarien, mais que tout cela a été arrêté, depuis que son gouvernement est au pouvoir.

Le premier ministre George-S. Henry a fait tout le tour du Canada aux frais de la population.

"Nous avons fait une facture de $3,000, comprenant de la gazoline et des réparations pour sa voiture personnelle, et une journée pour payer." déclara M. Hepburn. "Le lendemain, nous recevions un chèque.

"L'impôt sur le revenu rapporte des millions à la province, et cela paye vos routes, les pensions de vieillesse et des allocations maternelles".

Quant aux droits successoraux, le premier ministre a déclaré qu'il avait constaté que le gouvernement s'était fait rouler pour des millions. L'an dernier, on a perçu $15,900,000 en droits successoraux, et, cette année, les chiffres s'élèveront à plus de $20,000,000.

—:::—

NOS EXPORTATIONS AUX ETATS-UNIS

OTTAWA.— En juillet les exportations canadiennes aux Etats-Unis de denrées affectées par l'accord commercial s'établissent à $23,147,411 et les exportations totales, à $40,354,377. En juillet 1936, elles s'élevaient à $17,514,178 et le total, à $29,517,464. Au cours des sept premiers mois de 1937 les exportations de denrées aux Etats-Unis ont une valeur de $147,390,-262 et les exportations totales, une valeur de $271,124,289, contre $116,011,346 et $196,353,479 il y a un an.

—:::—

Nouveau complot contre Salazar

LONDRES.— Une dépêche de Lisbonne à l'agence Reuter annonce que l'on a découvert un nouveau complot pour assassiner le premier ministre du Portugal, M. Antonio de Oliveira Salazar.